Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	74
Etat du résultat global consolidé	75
Bilan consolidé	76
Variation des fonds propres consolidés	77
Tableau des flux de trésorerie consolidés	78
Annexe	79
1 I Activités	79
2 1 Normes de présentation des comptes	79
3 1 Principes de présentation et de consolidation des comptes	81
4 I Incertitudes d'estimation et appréciation du management	88
5 Informations sectorielles	90
6 1 Résultat des services financiers	94
7 Autres produits d'exploitation	95
8 I Charges de personnel	95
9 I Prévoyance en faveur du personnel	95
10 I Charges des biens commercialisés et prestations de services	101
11 I Autres charges d'exploitation	101
12 I Produits financiers	102
13 I Charges financières	102
14 I Impôts sur le bénéfice	102
15 Créances	104
16 Stocks	107
17 I Actifs non courants détenus en vue de la vente	107
18 I Immobilisations financières	108
19 I Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	109
20 1 Immobilisations financières disponibles à la vente	110
21 Instruments financiers dérivés	111
22 Prêts	113
23 Participations dans des sociétés associées et coentreprises	114
24 I Immobilisations corporelles	115
25 I Immeubles de placement	116
26 I Immobilisations incorporelles et goodwill	117
27 Engagements financiers	119
28 I Provisions	120
29 I Fonds propres	122
30 I Leasing d'exploitation	124
31 I Engagements conditionnels	125
32 I Gestion des risques	126
33 Données de juste valeur	138
34 I Transferts d'actifs financiers	141
35 I Compensations potentielles d'actifs et d'engagements financiers	142
36 I Périmètre de consolidation	143
37 I Modifications du périmètre de consolidation	145
38 1 Transactions avec des parties liées	149
39 I Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	150
40 I Evénements postérieurs à la date de clôture	150
Rapport de l'organe de révision	151

Compte de résultat consolidé

Groupe Compte de résultat			
En millions de CHF	Note	20141	2015
Chiffre d'affaires net des prestations logistiques		5 533	5 445
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		553	515
Produits des services financiers	6	2 108	2 062
Autres produits d'exploitation	7	177	202
Total des produits d'exploitation	5	8 371	8 224
Charges de personnel	8, 9	-4 108	-4022
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	-1602	-1529
Charges des services financiers	6	-415	-266
Amortissements et dépréciations	24–26	-329	-336
Autres charges d'exploitation	11	-1114	-1 195
Total des charges d'exploitation		-7 568	-7348
Résultat d'exploitation	5	803	876
Produits financiers	12	12	22
Charges financières	13	-57	-69
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	16	12
Bénéfice consolidé avant impôts		774	841
Impôts sur le bénéfice	14	-136	-210
Bénéfice consolidé		638	631
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		638	631
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

¹ Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATION Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

- N GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 60 Structure du groupe et actionnariat
 61 Comptes réglementaires
 61 Structure du capital
 61 Conseil d'administration
 65 Direction du groupe
 68 Indemnités
 71 Organe de révision
 71 Politique d'information

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Etat du résultat global consolidé

Groupe Etat du résultat global			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Bénéfice consolidé		638	631
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		-1344	-1162
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises		0	1
Variation des impôts latents sur le bénéfice		275	153
Postes non reclassables en résultat, après impôts	29	-1069	-1008
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		7	-25
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises		1	2
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente		33	11
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat		-32	-33
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow		-52	27
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat		43	-23
Variation des impôts latents sur le bénéfice		-15	-7
Postes reclassables en résultat, après impôts	29	-15	-48
Total autres éléments du résultat global		-1084	-1056
Résultat global		-446	-425
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		-446	-425
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Bilan consolidé

Groupe Bilan			
En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
Actifs			
Avoirs en caisse		1 814	1 491
Créances sur établissements financiers	15	42 543	38 933
Créances rémunérées sur clients	15	696	563
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 122	1 081
Autres créances	15	911	948
Stocks	16	83	76
Actifs non courants détenus en vue de la vente	17	1	0
Immobilisations financières	18–22	72 833	72 479
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	23	104	104
Immobilisations corporelles	24	2 477	2 423
Immeubles de placement	25	180	227
Immobilisations incorporelles	26	371	436
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		0	0
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	1 536	1 566
Total des actifs		124 671	120 327
lotal des actils		1240/1	120 327
Passifs			
Fonds des clients (PostFinance)	27	112 150	107 380
Autres engagements financiers	27	1 739	1 665
Engagements résultant de livraisons et prestations		821	678
Autres engagements		804	776
Provisions	28	488	427
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	3 489	4 847
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		21	20
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	149	149
Total des fonds de tiers		119 661	115 942
Capital-actions		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 279	2 279
Réserves issues de bénéfices		2 519	2 950
Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global		-1 089	-2 145
Fonds propres revenant au propriétaire		5 009	4 384
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Total des fonds propres	29	5 010	4 385

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
 Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Conseil d'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Roganort sur les risques
 71
 Polítique d'information

- COMPTES ANNUELS
 73 Groupe
 153 La Poste Suisse SA
 163 PostFinance SA

Variation des fonds propres consolidés

Groupe Etat des capitaux propres			Réserves issues	Réserves issues de	Profits/pertes imputés dir. sur les autres éléments du	Fonds propres revenant au	Part des participations ne donnant	
En millions de CHF	Note	Capital-actions	du capital	bénéfices	résultat global	propriétaire	pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2014		1300	2 419	1 922	-5	5 636	1	5 637
Bénéfice consolidé				638		638	0	638
Autres éléments du résultat global	29				-1084	-1 084	0	-1084
Résultat global				638	-1084	-446	0	-446
Répartition du bénéfice	29		-140	-40		-180	-	-180
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37			-1		-1	0	-1
Total transactions avec le propriétaire			-140	-41		-181	0	-181
Etat au 31.12.2014		1300	2 279	2 5 1 9	-1089	5 009	1	5 0 1 0
Bénéfice consolidé				631		631	0	631
Autres éléments du résultat global	29				-1056	-1056	0	-1056
Résultat global				631	-1056	-425	0	-425
Répartition du bénéfice	29			-200		-200	-	-200
Total transactions avec le propriétaire				-200		-200	-	-200
Etat au 31.12.2015		1300	2 279	2 950	-2 145	4 384	1	4385

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Groupe Tableau des flux de trésorerie			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Bénéfice consolidé avant impôts		774	841
Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes)		-1 027	-1001
Amortissements et dépréciations	24–26	337	355
Résultat des sociétés associées et coentreprises	24-20		-12
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7 11	-20	-40
	7, 11	127	134
Autres charges (produits) says offst de trésposie		-30	292
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie Variation de l'actif circulant net:		-30	292
		7.4	27
(Augmentation) des créances, stocks et autres actifs		-74	-37
(Diminution) des engagements et autres passifs		-1	-161
Variation de postes des services financiers (PostFinance):		<u>.</u>	
(Augmentation)/diminution des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois)		-262	376
(Augmentation) des immobilisations financières		-6092	-79
Variation des fonds des clients/des créances rémunérées sur clients		3 072	-4634
Variation d'autres créances/engagements		236	-68
Intérêts et dividendes perçus (services financiers)		1 338	1 200
Intérêts payés (services financiers)		-169	-46
Impôts sur le bénéfice payés		-118	-110
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		-1925	-2 990
Acquisition d'immobilisations corporelles	24	-320	-279
Acquisition d'immeubles de placement	25	-64	-47
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	26	-54	-95
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	37	-5	-13
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	23	_	-3
Acquisition d'autres immobilisations financières		-13	-3
Vente d'immobilisations corporelles	24	35	59
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	37	-	0
Vente de sociétés associées et coentreprises	23	-	6
Vente d'autres immobilisations financières		32	31
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)		20	19
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-369	-325
(Diminution) des autres engagements financiers		-5	-14
Intérêts payés		-12	-12
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37	-1	-
Distribution du bénéfice au propriétaire	29	-180	-200
Flux de trésorerie des activités de financement		-198	-226
Gains/(pertes) de change sur liquidités		0	-15
Variation des liquidités		-2492	-3 556
Liquidités en début d'exercice		46 472	43 980
Liquidités en fin d'exercice		43 980	40 424
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		1 814	1 491
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	42 166	38 933

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1er janvier 2015, la Poste applique diverses modifications des normes et interprétations IFRS en vigueur. Ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur son résultat ou sa situation financière.

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 19	Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2010–2012	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2011–2013	01.07.2014

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès		
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	01.01.2016		
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	01.01.2016		
Amendements à IAS 16/IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	01.01.2016		
Amendements à IAS 16/IAS 41	Agriculture: actifs biologiques producteurs	01.01.2016		
Amendements à IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	01.01.2016		
Amendements à IAS 1	Initiative «informations à fournir»	01.01.2016		
Amendements à IFRS 10/IFRS 12/ IAS 28	Entités d'investissements: application de l'exemption de consolidation	01.01.2016		
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012–2014	01.01.2016		
IFRS 9	Instruments financiers	01.01.2018		
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec les clients	01.01.2018		

La Poste a décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes sur les produits provenant de contrats avec les clients et sur les instruments financiers, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018, auront des répercussions sur les comptes de la Poste. Ces répercussions sont en cours d'analyse.

Adaptation de la présentation des comptes

Modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions

Au deuxième trimestre 2015, PostFinance a procédé à une modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions. Désormais, les produits et les charges des commissions liées aux opérations de crédit des clients privés sont comptabilisés net. Grâce à cette modification, le caractère ordinaire de ces opérations est plus correctement pris en compte dans les états financiers, car PostFinance SA n'agit qu'en qualité d'intermédiaire et n'est de ce fait pas exposée aux risques liés à ces activités. Le tableau ci-dessous présente l'effet global de ce retraitement sans incidence sur le résultat.

Compte de résultat			
01.01. au 31.12.2014 En millions de CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Produits des services financiers	2 194	-86	2 108
Charges des services financiers	-501	86	-415

Principaux événements et transactions

Le poste «Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie» du tableau des flux de trésorerie, qui se monte à 292 millions de francs, comprend pour l'essentiel (272 millions) des effets de change avec incidence sur le résultat non réalisés provenant du portefeuille de placements financiers de PostFinance.

L'adaptation du taux d'intérêt technique et l'abaissement du taux de conversion de la Caisse de pensions Poste, ainsi que leur financement par la Poste, ont occasionné une perte comptable nette qui s'est traduite par une augmentation de 33 millions de francs des charges de prévoyance (voir la note 9, Prévoyance en faveur du personnel).

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes individuels de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont présentés dans le résultat financier.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont mis en en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Ils incluent pour une part insignifiante des produits de leasing provenant de la mise en location de véhicules. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste perçoit des indemnités de la Confédération, des cantons et des communes pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont délimités par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste non encore inscrits au crédit du compte de PostFinance auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat,

- Organisation Evolution
- Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités
- **COMPTES ANNUELS**
- Groupe La Poste Suisse SA

négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat pour les instruments financiers monétaires et dans les fonds propres pour les instruments non monétaires.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution générale des valeurs de marché et sur les évaluations d'agences de notation et de banques reconnues par la FINMA. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (neuf mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les autres éléments du résultat global.

Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels mentionnés, un correctif de valeur de portefeuille reposant sur des données statistiques relatives au risque de défaillance historique est mesuré et appliqué au reste du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sousjacent sont portées au compte de résultat, dans le résultat des opérations de négoce.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat, dans le résultat des opérations de négoce. Dès que l'opération de base couverte est saisie avec effet sur le résultat, les variations de la valeur de marché cumulées dans les autres éléments de l'état du résultat global sont comptabilisées dans le résultat des opérations de négoce.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de la valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination de la valeur de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
- Organe de révision Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans, conformément à leur durée d'utilité, pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'utilisation d'un immeuble, il faut procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20–60 ans
Installations d'exploitation	3–20 ans
Machines	3–15 ans
Equipements informatiques	3–10 ans
Mobilier	3–20 ans
Véhicules ferroviaires	10–30 ans
Autres véhicules	3–15 ans

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing.

Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Ce poste ne fait pas de distinction fondée sur le type de déposant (non-banques et banques).

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers (hormis les engagements envers des établissements financiers sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement, les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire), évalués au coût d'acquisition amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, et de divers autres engagements financiers. Ces derniers comprennent les engagements de leasing financier, les opérations de mise en pension et les engagements Autres (placement privé). Les engagements Autres sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti.

Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

- Organisation Evolution Stratégie du groupe
- Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon la norme IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les autres plans de prévoyance, les cotisations versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants, sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts latents sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts latents que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2015: 2423 millions de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2015: 4847 millions de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, par exemple sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

Valeur de marché des instruments financiers

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2015: 72 479 millions de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

Goodwill

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2015: 238 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique des deux à cinq prochaines années et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

89

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités Organe de révision Politique d'information
- COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

5 | Informations sectorielles

Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition des actifs des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition des actifs et des engagements des segments».

La répartition des unités de la Poste et des sociétés du groupe entre les différents segments est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Segmentation

Segmentation	Description
Marché de la communication	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger
Réseau postal et vente	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
Marché de la logistique	
PostLogistics	Colis, express et solutions logistiques en Suisse et à l'international
Marché des services financiers	
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance et financement en Suisse et services de paiement internationaux
Marché du transport de voyag	jeurs
CarPostal	Lignes régionales, locales et en agglomération, ainsi que gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger
Autres	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier». Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes. Ils sont assurés par les segments PostMail et Réseau postal et vente.

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1^{er} avril 2006, puis à 50 grammes le 1^{er} juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer un service universel de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

91

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA

Indemnisation par l'Etat

CarPostal a perçu des indemnités de 176 millions de francs (exercice précédent: 175 millions) de la Confédération suisse, de 191 millions (exercice précédent: 182 millions) des cantons et de 7 millions (exercice précédent: 7 millions) des communes pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. Ces indemnités sont incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

Composition des actifs et des engagements des segments

Les actifs et les engagements résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs et les engagements rémunérés correspondants sont présentés respectivement avec les actifs et les engagements du segment.

Les actifs et les engagements du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs non opérationnels (surtout des impôts latents actifs et des prêts aux entrepreneurs CarPostal) et des dettes non opérationnelles (surtout des impôts latents passifs et des autres engagements financiers).

Variations des actifs et des engagements des segments

Par rapport au 31 décembre 2014, les actifs de PostFinance ont reculé de 4295 millions de francs, principalement dans le domaine des créances. Ce recul résulte pour l'essentiel de la diminution des dépôts des clients. Les engagements du segment Autres se sont accrus de 656 millions de francs par rapport au 31 décembre 2014, en raison principalement de l'augmentation des engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

Résultats par segment et par région

Résultats par segment				Réseau						
Jusqu'au/au 31.12.2014 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance ³	CarPostal ⁴	Autres ⁵	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients ¹		2 5 1 5	606	1 026	1 161	2 135	832	96		8 3 7 1
avec autres segments		372	53	637	401	40	3	790	-2 296	_
Total des produits d'exploitation 1, 2		2 887	659	1 663	1 5 6 2	2 175	835	886	-2296	8 371
Résultat d'exploitation ²		334	12	-100	141	382	30	4		803
Résultat financier	12, 13									-45
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	3	0	-	6	6	0	1		16
Impôts sur le bénéfice	14									-136
Bénéfice consolidé										638
Actifs du segment		739	463	542	646	118 286	499	2 787	-1063	122 899
Sociétés associées et coentreprises		56	0	-	13	31	2	2		104
Actifs non attribués ⁶										1 668
Total des actifs										124 671
Engagements du segment		869	175	566	629	113 699	398	2 944	-1063	118 217
Passifs non attribués ⁶										1 444
Total des fonds de tiers										119 661
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24–26	43	15	7	93	114	39	127		438
Amortissements	24–26	46	23	12	59	32	42	107		321
Dépréciations	18, 24–26	-	7	-	_	92	1	0		100
Reprises de dépréciations	18, 24–26	-	-	-	-	-	-	_		-
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-33	-10	-2	-14	-59	-32	-314		-464
Effectif ⁷		16 979	7 466	6 508	5 304	3 466	2 789	2 169		44 681

- Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)
- Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.
- 4 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
- et seion les normes irks presentent des direrences.

 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments.

 Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Résultats par région								Etranger		
Jusqu'au/au 31.12.2014 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation	Groupe	Suisse	et trans- frontalier	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients ¹		8 296	74	1		8371	7 138	1 233		8 371
Résultat d'exploitation ²		797	4	2		803	731	72		803
Actifs du segment		122 842	55	6	-4	122 899	122 084	847	-32	122 899
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24–26	438	0	0		438	417	21		438

- 1 Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
 2 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives 6 12 13 16 22 24 52 57

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
 Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Conseil d'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information
- 60 60 61 61 65 68 71 71

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

Résultats par segment				Réseau						
Jusqu'au/au 31.12.2015 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance ³	CarPostal ³	Autres ⁴	Consoli- dation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 446	546	982	1 158	2 103	846	143		8 2 2 4
avec autres segments		374	63	619	394	40	3	798	-2 291	_
Total des produits d'exploitation 1		2820	609	1 601	1 552	2 143	849	941	-2 291	8 2 2 4
Résultat d'exploitation		383	16	-100	152	463	33	-71		876
Résultat financier	12, 13									-47
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	6	0	-	5	5	0	-4		12
Impôts sur le bénéfice	14									-210
Bénéfice consolidé										631
Actifs du segment		640	332	539	608	113 991	555	2 768	-878	118 555
Sociétés associées et coentreprises		55	0	-	13	33	2	1		104
Actifs non attribués ⁵										1 668
Total des actifs										120 327
Engagements du segment		774	162	546	597	109 198	504	3 600	-878	114503
Passifs non attribués ⁵										1 439
Total des fonds de tiers										115 942
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24–26	29	12	15	81	167	62	55		421
Amortissements	24–26	50	16	12	63	49	44	96		330
Dépréciations	18, 24–26	-	5	-	-	19	2	-		26
Reprises de dépréciations	18, 24–26	-	_	-	-	25	0	0		25
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-20	-12	-13	-21	-56	-40	-308		-470
Effectif ⁶		16 494	7 177	6 2 9 9	5 2 1 9	3 594	2 939	2 409		44 131

- 1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.
- 2 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS
- présentent des différences.

 3 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC
- et selon les normes IFRS présentent des différences.

 4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).
- 5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.
- 6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Résultats par région									Etranger		
Jusqu'au/au 31.12.2015 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation	Groupe	S	uisse	et trans- frontalier	Consoli- dation	Group
Produits d'exploitation avec clients		8 139	84	1		8 2 2 4		075	1 149		8 2 2 4
Résultat d'exploitation 1		871	3	2		876		819	57		876
Actifs du segment		118 497	59	4		118 555	117	974	605	-24	118 555
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24–26	420	1	0		421	-	402	19		42

¹ Le résultat d'exploitation des segments est présenté avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1^{er} février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Elle applique en outre à tous les comptes commerciaux, depuis le 1^{er} mars 2015, une limite au montant productif d'intérêts. Les produits et les charges découlant de ces mesures sont comptabilisés dans les opérations de commissions et sont insignifiants pour l'exercice 2015.

Résultat des services financiers		
En millions de CHF	2014	2015
Produits d'intérêts		
Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers	1	2
Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension	2	1
Produit d'intérêts des créances rémunérées sur clients	8	8
Produits d'intérêts des immobilisations financières	1 209	1 063
Produits de dividendes des immobilisations financières	16	47
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	-208	-115
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
Résultat des opérations d'intérêts	1 028	1 006
Dépréciations/Reprises de dépréciations sur immobilisations financières	-95	4
Résultat des opérations d'intérêt après dépréciations/reprises de dépréciations	933	1 010
Produits des commissions des opérations de crédit	41	8
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	42	52
Produits des commissions sur les autres prestations de services	75	84
Charges des commissions	-49 ¹	-67
Résultat des prestations de services	500	501
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	572	578
Résultat des opérations de négoce	146	184
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	55	39
Pertes des services de paiement	-11	-10
Autre résultat financier	-2	-5
Résultat des services financiers	1 693	1 796
Présentation dans le compte de résultat consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 108 ¹	2 062
	-415 ¹	-266

¹ Valeur ajustée (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

- Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités
- Organe de révision Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2015
Revenus locatifs	69	71
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles	24	41
Autres produits	84	90
Total des autres produits d'exploitation	177	202

Les autres produits comprennent essentiellement les indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, pour la commercialisation de surfaces publicitaires, pour la poste de campagne et pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

8 | Charges de personnel

Composition

Note	2014	2015
	3 3 1 2	3 148
	350	338
9	335	434
	111	102
	4 108	4022
	9	3312 350

Effectif

Effectif		
Unités de personnel ¹	2014	2015
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	44 681	44 131
Apprentis du groupe Poste	2 067	2 108

¹ Effectif moyen converti en postes à plein temps

9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (assurés actifs et bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou la perception d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalide et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2016, il est de 1,25% (exercice précédent: 1,75%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les cotisations des employés et de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% de leur montant total. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des cotisations d'assainissement destinées à le combler.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice		
En pour cent	2014	2015
Taux d'actualisation	2,25	1,25
Hypothèses actuarielles au 31 décembre		
En pour cent	2014	2015
Taux d'actualisation	1,25	0,75
Evolution attendue des salaires	1,50	1,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoirs de vieillesse	2,00	1,25
Fluctuation	3,58	3,56
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans, hommes/femmes	21/24 ans	21/24 ans

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 28, Provisions.

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Structure du groupe et actionnariat
Comptes réglementaires
Structure du capital
Conseil d'administration
Direction du groupe
Indemnités
Organe de révision
Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

Charges de prévoyance en faveur du personnel

En millions de CHF	2014	2015
Coût des services rendus au cours de la période	540	601
Coût des services passés	0	33
Cotisations des employés	-207	-207
Coûts administratifs	10	10
Paiements de rentes par l'employeur	1	1
Autres plans, reclassements	-9	-4
Total des charges de prévoyance saisies dans les charges de personnel	335	434
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	239
Produits d'intérêts des actifs	-340	-198
Autres plans, reclassements	-1	-2
Total des charges d'intérêts nettes saisies dans les charges financières	39	39
Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat	374	473
Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global	374	473
	2014	2015
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global		
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF		
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF Pertes actuarielles	2014	2015
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF Pertes actuarielles dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	2014	2015
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF Pertes actuarielles dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques dues à l'adaptation d'hypothèses économiques	2014 -3 1971	2015
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF Pertes actuarielles dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques dues à l'adaptation d'hypothèses économiques dues à des écarts empiriques	2014 -3 1971 -14	2015 - 990 -49
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF Pertes actuarielles dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques dues à l'adaptation d'hypothèses économiques dues à des écarts empiriques Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	2014 -3 1971 -14 -610	2015 - 990 -49

Lors de sa séance du 10 juin 2015, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique, de réduire les taux de conversion et de financer en particulier des mesures de compensation en faveur des assurés actifs. Cette décision a pris effet le 1er janvier 2016. Les mesures de compensation consécutives à ces changements se sont traduites par une augmentation de 33 millions de francs des charges de prévoyance, avec effet sur le résultat.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

Etat de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

Récapitulation de l'état de la couverture		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	19 431	20 492
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	-15 956	-15 657
Découvert	3 475	4835
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	13	9
Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations	3 488	4 844
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	1	3
Total des engagements de prévoyance portés au bilan	3 489	4847

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Etat au 31 décembre	3 488	4844
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	2
Ecarts de conversion	0	-1
Paiements de rentes par l'employeur	-1	-1
Cotisations de l'employeur	-284	-284
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	1 344	1 162
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	384	478
Etat au 1 ^{er} janvier	2 039	3 488
En millions de CHF	2014	2015
Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans) En millions de CHF	2014	20

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
 Structure du groupe de actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Structure du capital
 Structure du capital
 Conseil d'administration
 Direction du groupe
 Endemités
 Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
73 Groupe
153 La Poste Suisse SA
163 PostFinance SA

Evolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance		
En millions de CHF	2014	2015
Etat au 1er janvier	17 354	19 444
Coût des services rendus au cours de la période	540	601
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	239
(Profits)/Pertes actuariels	1 954	941
Liquidations de plans	-7	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	6
Restructurations	0	1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-787	-761
Paiements de rentes par l'employeur	-1	-1
Modifications de plans ¹	0	33
Transferts, reclassements et autres	5	-
Ecarts de conversion	0	-2
Etat au 31 décembre	19 444	20 501
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	19431	20 492
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	13	9
Total des engagements de prévoyance	19 444	20 501

¹ Modifications de plans opérées en 2015 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel)

Evolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)		
En millions de CHF	2014	2015
Etat au 1 ^{er} janvier	15315	15 956
Produits d'intérêts des actifs	340	198
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	610	-221
Cotisations des employés	207	207
Cotisations de l'employeur	284	284
Liquidations de plans	-7	-
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-787	-761
Coûts administratifs	-10	-10
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	4	4
Ecarts de conversion	0	0
Etat au 31 décembre	15 956	15 657

Catégories de placements

Répartition des actifs			31 décembre 2014	31 décembre 2015		
En millions de CHF	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	<u></u>	1 884	7 535	5 2 5 6	1 985	7 241
Actions	4588	_	4 588	4 303	-	4 303
Immobilier	_	1 481	1 481	_	1 566	1 566
Placements alternatifs	328	1 154	1 482	328	1 335	1 663
Titres d'assurances qualifiés	_	26	26	-	28	28
Autres placements financiers	-	_	_	-	14	14
Liquidités	_	844	844	_	842	842
Total	10 567	5 389	15 956	9 887	5 770	15 657

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles		Variation de la valeur	actuelle en résultant		Variation de la valeur	actuelle en résultant
En millions de CHF	Variation hypothèse	31.12.2014	31.12.2015	Variation hypothèse	31.12.2014	31.12.2015
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	-675	-727	-0,25 pt pourcentage	723	780
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	64	66	-0,25 pt pourcentage	-62	-64
Rémunération des avoirs de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	107	111	-0,25 pt pourcentage	-104	-108
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	563	610	-0,25 pt pourcentage	_	_
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	604	668	–1 an	-612	-675

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités 60 Structure du groupe et actionnariat
 Organisation 60 Comptes réglementaires
 Evolution 61 Structure du capital
 Stratégie du groupe 61 Conseil d'administration
 Gestion financière 65 Direction du groupe
 Evolution de l'activité 81 Indemnités
 Rapport sur les risques 71 Organe de révision
 Perspectives 71 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

onnariat 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 16,7 ans (exercice précédent: 16,2 ans).

Autres informations concernant la répartition dans le temps des paiements de prestations nominaux:

Echéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations	Paiements de pres-	Paiements de pres- tations nominaux
En millions de CHF	tations nominaux	(estimation)
Cotisations		
2015	284	275
2016		278
Prestations futures attendues 2016		902
2016		902
2017		913
2018		908
2040		
2019		907
2019 2020		903

10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2014	2015
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	45	45
Charges des biens commercialisés	466	434
Charges des prestations de services	161	151
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	305	304
Indemnités versées aux entreprises de transport	345	338
Indemnités versées au service postal international	160	121
Collaborateurs temporaires	120	136
Total des charges des biens commercialisés et prestations de services	1 602	1 529

11 | Autres charges d'exploitation

Total des autres charges d'exploitation	1 114	1 195
Autres charges	209	226
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	4	6
Marketing et communication	103	107
Frais de conseils, de bureau et d'administration	202	225
Matériel d'exploitation	83	85
Energie et carburants	64	53
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	225	268
Coûts des locaux	224	225
En millions de CHF	2014	2015
Autres charges d'exploitation		

12 | Produits financiers

Produits financiers			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Produits d'intérêts d'autres prêts	22	10	8
Gains de change		0	6
Autres produits financiers		2	8
Total des produits financiers		12	22

Les produits des opérations sur services financiers sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

13 | Charges financières

Charges financières			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		12	12
Ajustements de la valeur actuelle de provisions		0	0
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	39	39
Charges d'intérêts des leasings financiers	27	0	0
Pertes de change		2	12
Autres charges financières		4	6
Total des charges financières		57	69

Les charges des opérations sur services financiers sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

14 | Impôts sur le bénéfice

2014	2015
-79	-94
-57	-116
-136	-210
	2011

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global		
En millions de CHF	2014	2015
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	275	153
Plus-values latentes	-17	-6
Réserves de couverture	2	-1
Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	0	0
Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global	260	146

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Impôts latents sur postes du bilan

Impôts latents sur postes du bilan		3	31 décembre 2014	31 décembre 2015		
En millions de CHF	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Enga- gements), net	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Enga- gements), net
Immobilisations financières	31	-48	-17	15	-48	-33
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	1	-82	-81	0	-83	-83
Immobilisations corporelles	267	-2	265	229	-2	227
Immobilisations incorporelles	429	-3	426	346	-3	343
Autres engagements	2	0	2	3	0	3
Provisions	81	-13	68	55	-12	43
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	714	-	714	904	-	904
Autres postes du bilan	1	-1	0	1	-1	0
Impôts latents résultant de différences temporaires	1 526	-149	1377	1 553	-149	1404
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	10		10	13		13
Impôts latents actifs/passifs, brut	1 536	-149	1387	1 566	-149	1417
Impôts latents actifs/passifs de l'exercice précédent	-1313	130	-1 183	-1 536	149	-1387
Modification du périmètre de consolidation	-1	0	-1	-1	1	0
Impôts latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-275	15	-260	-153	7	-146
Impôts latents saisis dans le compte de résultat	-53	-4	-57	-124	8	-116

Les impôts latents actifs de 1566 millions de francs (exercice précédent: 1536 millions) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal, d'autres provisions ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts latents actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts latents passifs de 149 millions de francs (exercice précédent: 149 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Au 31 décembre 2015, on enregistrait des différences temporelles sur participations à hauteur de 71 millions de francs (exercice précédent: 75 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts latents passifs, du fait que la Poste peut déterminer le moment de l'inversion de ces différences temporelles et qu'il est improbable que l'inversion se produise dans un futur prévisible.

Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement	31 décembre 2014					31 décembre 2015	
En millions de CHF	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total	
Echéance de 1 an	5	_	5	5	0	5	
Echéance de 2 à 6 ans	18	15	33	2	23	25	
Echéance de plus de 6 ans	17	_	17	39	83	122	
Total des reports de pertes déductibles fiscalement	40	15	55	46	106	152	

Les reports de pertes fiscales de 106 millions de francs (exercice précédent: 15 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 13,2% (exercice précédent: 13,8%). Cette diminution de 0,6 point de pourcentage du taux d'imposition du groupe s'explique par un changement d'estimation du taux d'imposition retenu aux fins de la détermination des impôts latents sur le bénéfice de plusieurs sociétés du groupe.

D/		
Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées		
En millions de CHF	2014	2015
Bénéfice consolidé avant impôts	774	841
Taux d'imposition moyen pondéré	13,8%	13,2%
Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré	107	111
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice présentées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	5	68
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	59	76
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	-7	-6
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts latents sur le bénéfice	0	1
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	-25	-39
Effet résultant des reports de pertes	-4	6
Autres effets	1	-7
Charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées	136	210

15 | Créances

Créances par catégorie			31 décembre 2014	31 décembre 2015			
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	
Créances sur établissements financiers ¹	42 639	-96	42 543	39 032	-99	38 933	
Créances rémunérées sur clients ¹	701	-5	696	567	-4	563	
Créances résultant de livraisons et prestations	1 134	-12	1 122	1 091	-10	1 081	
Autres créances	912	-1	911	949	-1	948	
Total des créances	45 386	-114	45 272	41 639	-114	41 525	
dont créances résultant d'opérations de prise en pension			1 309			311	
et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de	-	-	1 309			311	

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension (31 décembre 2015: 61 millions de francs; exercice précédent: 909 millions). Les comptes courants sont ouverts principalement en relation avec les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2015: 250 millions de francs; exercice précédent: 400 millions).

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi la note 34, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

Echéances des créances

Créances selon l'échéance			31 décembre 2014			31 décembre 2015	
En millions de CHF	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois	
Créances sur établissements financiers	42 543	42 166	377	38 933	38 933	0	
Créances rémunérées sur clients	696	696	-	563	563	-	
Créances résultant de livraisons et prestations	1 122	1 032	90	1 081	1 080	1	
Autres créances	911	531	380	948	607	341	
Total des créances	45 272	44 425	847	41 525	41 183	342	

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 2 millions de francs (exercice précédent: 1 million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et à 8 millions (exercice précédent: 8 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues	31 décembre 2014					31 décembre 2015		
En millions de CHF	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an
Créances sur établissements financiers	1 149	165	211	-	12	-	-	-
Créances rémunérées sur clients	682	5	7	6	296	4	5	10
Créances résultant de livraisons et prestations	86	31	28	100	61	3	3	6
Autres créances	3	2	1	2	13	0	0	1
Total des créances échues	1920	203	247	108	382	7	8	17

Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeurs individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Créances avec correctif de valeur			31 décembre 2014			31 décembre 2015
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Créances sur établissements financiers	99	-96	3	100	-99	1
Créances rémunérées sur clients	1	-1	_	1	-1	-
Créances résultant de livraisons et prestations	47	-6	41	39	-6	33
Autres créances	1	-1	_	1	-1	0
Total des créances avec correctif de valeur individuel	148	-104	44	141	-107	34
Correctifs de valeur de portefeuille						
Créances rémunérées sur clients	26	-4	22	316	-3	313
Créances résultant de livraisons et prestations	55	-6	49	39	-4	35
Autres créances	3	0	3	5	0	5
Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille	84	-10	74	360	-7	353

Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances	établisser	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		éances résultant ns et prestations	Autres créances	
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille						
Etat au 01.01.2014	97		0	2	7	5	1	0
Dépréciations	_	_	1	2	0	1	_	-
Reprises de dépréciations	-1	-	-	-	0	-	0	0
Reclassements	_	_	_	_	0	0	_	_
Sorties	_	_	_	_	-1	_	_	_
Ecarts de change	-	_	_	_	0	0	_	_
Etat au 31.12.2014	96		1	4	6	6	1	0
Dépréciations	3	-	0	_	2	-	-	0
Reprises de dépréciations	-	-	_	-1	-1	-2	0	-
Reclassements	-	_	_	_	0	0	_	_
Sorties	_	_	_	_	-1	_	_	-
Ecarts de change	-	-	-	-	0	0	_	-
Etat au 31.12.2015	99	_	1	3	6	4	1	0

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 Ostructure du groupe et actionnariat

 comptes réglementaires

 structure du capital

 comptes réglementaires

 structure du capital

 comptes de l'administration

 birection du groupe

 Indemnités

 rungement de révision

 rungement de l'evision

 rungement de l'evision

 rungement de l'evision

 rungement de l'evision

COMPTES ANNUELS

- 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

16 | Stocks

Stocks		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Biens commercialisés	55	46
Carburants et matériel d'exploitation	17	22
Matériaux et matériel de production	9	7
Produits finis et semis-finis	3	1
Correctifs de valeur sur stocks non courants	-1	0
Total des stocks	83	76

17 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Etat au 31.12.2015	_	0	0
Ventes		-13	-13
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	_	12	12
Etat au 31.12.2014		1	1
Ventes		-13	-13
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5		14	14
Etat au 01.01.2014		0	0
En millions de CHF	d'exploitation	sations corporelles	Total
Actifs non courants détenus en vue de la vente	Immeubles	Autres immobili-	

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

18 | Immobilisations financières

Immobilisations financières	Détenu jusqu'à	Disponible	Instruments		
En millions de CHF	l'échéance	à la vente	financiers dérivés	Prêts	Total
Note	19	20	21	22	
Etat au 01.01.2014	50 398	3 879	95	12 475	66 847
Entrées	11 186	1 116	-	25 798	38 100
Variation de valeur avec effet sur le résultat	-110	117	_	73	80
Variation de valeur sans effet sur le résultat	_	59	_	_	59
Variation de valeur des dérivés	-	_	-90	_	-90
Dépréciations, net	-66	-8	_	-18	-92
Sorties	-6866	-575	_	-24630	-32 071
Etat au 31.12.2014	54 542	4 588	5	13 698	72 833
Entrées	1 008	5 571	-	14 274	20 853
Variation de valeur avec effet sur le résultat	-297	12	_	19	-266
Variation de valeur sans effet sur le résultat	_	-34	_	-	-34
Variation de valeur des dérivés	_	_	56	-	56
Reprises de dépréciations/ dépréciations, net	16	-12	_	2	6
Sorties	-7 582	-233	-	-13 154	-20 969
Etat au 31.12.2015	47 687	9 892	61	14 839	72 479

Les immobilisations financières des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «prêts» sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés. Les postes pour lesquels aucun prix formé «officiellement» n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Sur le total des valeurs de remplacement positives, 57 millions de francs (exercice précédent: 2 millions) sont gérés selon les prescriptions de la comptabilité de couverture (voir la note 21, Instruments financiers dérivés).

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté hors investment grade (< BBB-).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA

En 2015, on a procédé à la dissolution (nette) de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 6 millions de francs (exercice précédent: constitution pour 92 millions). S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance», des correctifs de valeur individuels ont été constitués à hauteur de 7 millions de francs et des correctifs de valeur de portefeuille dissous pour 23 millions (exercice précédent: constitution de correctifs de valeur de portefeuille pour 66 millions). Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de dépréciations de valeur à hauteur de 12 millions de francs (exercice précédent: 8 millions), en raison de l'évolution négative des cours. De plus, des correctifs de valeur de portefeuille qui avaient été constitués sur des prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse et à des établissements financiers ont été dissous à hauteur de 2 millions de francs au total (exercice précédent: constitution pour 18 millions sur les prêts aux collectivités de droit public en Suisse). Enfin, les autres prêts (hors PostFinance) n'ont pas fait l'objet de dépréciations ni de reprises de dépréciations (exercice précédent: constitution pour un montant inférieur à 1 million).

19 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance				Echéance
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2014				
Obligations	54 542	7 621	30 496	16 425
Total détenu jusqu'à l'échéance	54 542	7 621	30 496	16 425
31 décembre 2015				
Obligations	47 687	7 344	29 990	10 353
Total détenu jusqu'à l'échéance	47 687	7 344	29 990	10 353

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 891 millions de francs (exercice précédent: 999 millions).

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Immobilisations financières détenues							
jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur		31 déc	embre 2014	31 décembre 2015			
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	
Correctifs de valeur individuels							
Obligations		_	_	10	-7	3	
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur individuel				10	-7	3	
Correctifs de valeur de portefeuille							
Obligations	54 683	-141	54 542	47 802	-118	47 684	
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille	54 683	-141	54 542	47 802	-118	47 684	

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
Etat au 01.01.2014	_	75	75
Reprises de dépréciations		66	66
Etat au 31.12.2014		141	141
Reprises de dépréciations/dépréciations	7	-23	-16
Etat au 31.12.2015	7	118	125

En 2015, les produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur étaient inférieurs à 1 million de francs (exercice précédent: aucun).

20 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente					Echéance
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2014					
Obligations	3 197	15	2 482	700	-
Actions	625	-	-	-	625
Autres	766	0	-	_	766
Total disponible à la vente	4 588	15	2 482	700	1 391
31 décembre 2015					
Obligations	8 140	665	2 295	5 180	-
Actions	605	-	_	_	605
Autres	1 147	0	-	-	1 147
Total disponible à la vente	9 892	665	2 295	5 180	1 752

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les bénéfices et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un bénéfice de 39 millions de francs (exercice précédent: 55 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

Durant l'exercice sous revue, on a comptabilisé des produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs s'élevant à 46 millions de francs (exercice précédent: 28 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 47 millions de francs (exercice précédent: 16 millions).

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités Organe de révision Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

21 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés			31	décembre 2014			31	décembre 2015
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
Note	18		27		18		27	
Couvertures du cash-flow								
Monnaie	-	-	20	449	46	785	34	1 2 2 5
Intérêts	0	248	_	_	0	3	-	-
Couvertures de la juste valeur								
Monnaie	0	90	35	871	11	687	10	696
Intérêts	2	270	116	3 587	_	_	160	3 607
Autres								
Monnaie	3	419	3	448	4	258	6	322
Total des instruments financiers dérivés	5	1 027	174	5 3 5 5	61	1733	210	5 850

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. Durant la période sous revue, les opérations liées aux instruments financiers dérivés se sont soldées par une perte nette de 23 millions de francs (exercice précédent: perte nette de 12 millions).

Echéances des dérivés

Echéances des instruments			24	l/ 1 2011			24	l/ L 2045
financiers dérivés				décembre 2014				décembre 2015
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
Note	18		27		18		27	
Couvertures du cash-flow								
Moins de 1 an	0	248	-	-	0	3	-	-
De 1 à 5 ans	-	_	14	147	_	_	14	300
Plus de 5 ans		_	6	302	46	785	20	925
Couvertures de la juste valeur								
Moins de 1 an	0	90	41	1 121	-	-	-	-
De 1 à 5 ans	2	270	33	2 161	11	687	79	3 398
Plus de 5 ans	-	-	77	1 176	-	-	91	905
Autres								
Moins de 1 an	3	419	3	448	0	2	0	3
De 1 à 5 ans	0	0	0	0	4	256	6	319
Total des instruments financiers dérivés	5	1 027	174	5 3 5 5	61	1 733	210	5 850

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont classés comme des instruments de négoce.

Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées.

Au 31 décembre 2015, les réserves de couverture avant impôts s'élevaient à environ 5 millions de francs (exercice précédent: 9 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (5 millions de francs; exercice précédent: 2 millions) ainsi que la part en devises étrangères (28 millions; exercice précédent: 39 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce; voir aussi la note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

Flux de fonds (non actualisés)			Echéance
En millions de CHF	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2014			
Entrées de fonds	4	16	_
Sorties de fonds		-30	
31 décembre 2015			
Entrées de fonds	14	54	33
Sorties de fonds	-31	-121	-77

Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Lors de l'exercice sous revue, comme lors du précédent, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 32, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance.

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 OSTRUCTURE du groupe et actionnariat

 Comptes réglementaires

 Structure du capital

 Conseil d'administration

 Direction du groupe

 Indemnités

 Corgane de révision

 Polítique d'information

COMPTES ANNUELS

- Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

22 | Prêts

Prêts				Echéance
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2014				
Entreprises publiques	929	354	375	200
Cantons, villes et communes 1	9 0 2 5	1 566	3 490	3 969
Etablissements financiers	3 141	160	2 056	925
Entrepreneurs CarPostal	106	21	63	22
Autres ²	497	86	139	272
Total des prêts	13 698	2 187	6 123	5 388
31 décembre 2015				
Entreprises publiques	725	525	-	200
Cantons, villes et communes 1	9 5 5 6	1 362	3 775	4419
Etablissements financiers	4036	565	1 921	1 550
Entrepreneurs CarPostal	82	18	52	12
Autres ²	440	75	67	298
Total des prêts	14839	2 545	5815	6 479

¹ Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP)

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 194 millions de francs (exercice précédent: 207 millions).

Prêts avec correctif de valeur

Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille	12 198	-32	12 166	13 621	-30	13 591
Prêts aux établissements financiers	3 142	-1	3 141	4036	-1	4035
Prêts aux cantons, villes et communes	9 056	-31	9 025	9 585	-29	9 5 5 6
Correctifs de valeur de portefeuille						
Total des prêts avec correctif de valeur individuel	12	-12		_		_
Prêts Autres	12	-12	_		_	-
Correctifs de valeur individuels						
En millions de CHF	brut	de valeur	net	brut	de valeur	net
villes, communes, établissements financiers et Autres	Montant	Correctifs	Montant	Montant	Correctifs	Montant
Correctifs de valeur sur prêts aux cantons,		31 déc	embre 2014	31 décembre 2015		

Prêts et titres de créances sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (moins d'un million de francs; exercice précédent: moins d'un million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance

Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
Etat au 01.01.2014	12	14	26
Dépréciations	0	18	18
Etat au 31.12.2014	12	32	44
Reprises de dépréciations	0	-2	-2
Sorties	-12	_	-12
Etat au 31.12.2015		30	30

23 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations significatives dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 38, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 36, Périmètre de consolidation.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2015
Etat au 1 ^{er} janvier	97	104
Entrées	-	3
Sorties	-	-4
Dividendes perçus	-9	-8
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	12
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	3
Ecarts de change	-1	-6
Etat au 31 décembre	104	104

Résultat global des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2015
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	12
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	3
Résultat global des sociétés associées et coentreprises	17	15

Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

2014

Le 27 mars 2014, le capital social de Swiss Euro Clearing Bank GmbH, ayant son siège à Francfort-sur-le-Main (DE), a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

2015

Le 20 février 2015, Swiss Post Solutions Holding GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu sa participation de 35% dans MEILLERGHP GmbH, ayant son siège à Schwandorf (DE).

Le 8 mai 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a vendu sa participation de 25% dans search.ch SA, ayant son siège à Zurich.

RAPPORT DE SITUATION

ACTIVITÉS Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Conseil d'administration

65 Direction du groupe Indemnités
Organe de révision
Politique d'information COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Le 17 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu une part de 2% de sa participation dans CF Card Factory GmbH, ayant son siège à Hessisch Lichtenau (DE), perdant ainsi le contrôle de cette dernière. Depuis lors, CF Card Factory GmbH est gérée en tant que société associée.

Le 19 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 20% dans Energie Logistique Suisse (ELS) SA, ayant son siège à Berne.

Le 10 décembre 2015, le capital de Liechtensteinische Post AG, ayant son siège à Schaan (LI), a été augmenté de 12 millions de francs (part de la Poste: 25%).

24 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 74 millions de francs (exercice précédent: 67 millions).

Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2015, comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

Immobilisations corporelles		En construction:	Installations,	Mobilier,	En construction:	
2014 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	immeubles d'exploitation	machines et équipements	véhicules et autres installations	autres	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2014	5 252	95	1067	768	26	7 2 0 8
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	-	0	0	-	0
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	-	-	-1	-	-	-1
Entrées	-4 ¹	128	53	95	53	325
Sorties	-91	-3	-71	-26	0	-191
Reclassements	88	-88	56	3	-59	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	_	_	_	-59	_	-59
Ecarts de change	0	_	0	-1	0	-1
Etat au 31.12.2014	5 245	132	1 104	780	20	7 281
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2014	3 756	_	608	374	0	4738
Amortissements	108	_	95	83	-	286
Dépréciations	1	-	-	0	-	1
Sorties	-87	_	-65	-23	0	-175
Reclassements	0	_	0	0	_	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-45	-	-45
Ecarts de change	0		0	-1	0	-1
Etat au 31.12.2014	3 778		638	388		4804
Valeur comptable au 01.01.2014	1 496	95	459	394	26	2 470
Valeur comptable au 31.12.2014	1 467	132	466	392	20	2 477
dont installations en leasing			0	9	_	9

¹ Ce poste inclut en 2014 environ 4 millions de francs de subventions pour installations ferroviaires

Immobilisations corporelles		En construction:	Installations,	Mobilier,	En construction:	
2015	Immeubles	immeubles	machines	véhicules et	autres	
En millions de CHF	d'exploitation	d'exploitation	et équipements	autres installations	immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2015	5 2 4 5	132	1 104	780	20	7 281
Inclusion dans le périmètre de consolidation	1	-	1	5	-	7
Entrées	0 1	58	66	115	42	281
Sorties	-197	-2	-42	-40	0	-281
Reclassements	126	-126	52	1	-53	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-53	-	-53
Ecarts de change	-3	-	-5	-10	0	-18
Etat au 31.12.2015	5 172	62	1 176	798	9	7 2 1 7
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2015	3 778	-	638	388	-	4804
Amortissements	110	-	100	82	-	292
Dépréciations	0	-	2	2	-	4
Sorties	- 185	-	-34	-35	-	-254
Reclassements	0	-	0	0	-	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-41	-	-41
Ecarts de change	-2	-	-4	-5	_	-11
Etat au 31.12.2015	3 701	_	702	391	-	4794
Valeur comptable au 01.01.2015	1 467	132	466	392	20	2 477
Valeur comptable au 31.12.2015	1 471	62	474	407	9	2 423
dont installations en leasing	0	_	0	13	_	13

¹ Ce poste inclut en 2015 environ 1 million de francs de subventions pour installations ferroviaires.

25 | Immeubles de placement

Immeubles de placement			2014			2015
En millions de CHF	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 1 ^{er} janvier	8	108	116	8	172	180
Entrées	0	64	64	_	47	47
Sorties	-	0	0	-	0	0
Reclassements	0	_	0	0	0	0
Etat au 31 décembre		172	180	8	219	227
Amortissements cumulés						
Etat au 1 ^{er} janvier	0	_	0	0	-	0
Amortissements	0	_	0	0	-	0
Sorties	-	-	-	-	-	-
Reclassements	0	_	0	-	-	-
Etat au 31 décembre	0		0	0	_	0
Valeur comptable au 1er janvier	8	108	116	8	172	180
Valeur comptable au 31 décembre	8	172	180	8	219	227

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
 - Direction du groupe
 - Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA
- Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:
- revenus locatifs: 1,2 million de francs (exercice précédent: 0,6 million);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 2 millions de francs (exercice précédent: 1,4 million).

Au 31 décembre 2015, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement ou au virement de leurs produits ou des produits de leur vente.

Les engagements d'investissements dans des immeubles de placement se sont élevés à 88 millions de francs (exercice précédent: 134 millions).

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

26 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles								
et goodwill				2014				2015
En millions de CHF	Goodwill ¹	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill ¹	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
Coûts d'acquisition								
Etat au 1 ^{er} janvier	253	229	43	525	256	264	35	555
Inclusion dans le périmètre de consolidation	3	1	-	4	13	4	-	17
Entrées	_	19	35	54	_	21	74	95
Sorties	-4	-28	-	-32	-2	-12	-	-14
Reclassements	_	43	-43	0	_	31	-31	0
Ecarts de change	4	0	0	4	-6	-6	0	-12
Etat au 31 décembre	256	264	35	555	261	302	78	641
Amortissements cumulés								
Etat au 1 ^{er} janvier	28	146	_	174	25	159	0	184
Amortissements	-	35	-	35	-	37	-	37
Dépréciations	1 ²	6	0	7	_ ²	3	-	3
Sorties	-4	-28	-	-32	-2	-12	-	-14
Reclassements	-	0	-	0	-	0	-	0
Ecarts de change	0	0	0	0	0	-5	0	-5
Etat au 31 décembre	25	159	0	184	23	182	0	205
Valeur comptable au 1er janvier	225	83	43	351	231	105	35	371
Valeur comptable au 31 décembre	231	105	35	371	238	120	78	436

¹ Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 23, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 4 millions de francs (exercice précédent: 5 millions).

Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill»

Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des deux à cinq prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

Goodwill par segment					31 déce	mbre 2014					31 déce	embre 2015
En millions de CHF	Goodwill total	PostMail	Post- Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres	Goodwill total	PostMail	Post- Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres
SPS Group	33		_	33		_	30	_	-	30	_	-
Swiss Post Solutions SA	29	_	_	29	_	_	29	_	_	29	_	_
Swiss Post Solutions Inc.	35	_	_	35	_	_	35	-	_	35	-	_
Swiss Post Solutions Ltd	27	_	_	27	_	_	26	_	_	26	_	_
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	_	_	1	_	_	0	_	_	0	_	-
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	_	_	_	_	41	41	_	_	_	_
Direct Mail Company AG	24	24	_	_	_	_	24	24	_	_	-	_
PostLogistics SA	27	_	27	_	_	_	27	_	27	_	_	_
Swiss Post SAT Holding SA	9	_	9	_	_	_	9	_	9	_	_	_
Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	3	_	3	_	_	_	2	_	2	_	_	-
health care research institute AG (hcri)	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	6
Autres	2	_	1		1	_	9	2	4	-	3	_
Total	231	65	40	125	1	_	238	67	42	120	3	6

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2015 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque de marché d'environ 6% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers de 2 à 6%.

Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill			2014			2015
En pour cent	Taux d'intérêt 1	Taux d'imposition ²	WACC ³	Taux d'intérêt ¹	Taux d'imposition ²	WACC ³
Suisse	0,5	22,0–25,0	5,0–6,8	0,7	20,7–25,9	6,3–13,2
Belgique	1,2	34,0	10,3	1,9	34,0	12,4
Allemagne	1,0	29,0	7,0	1,3	29,0	8,7
France	1,3	32,1–33,9	8,1–8,6	1,9	33,3–34,0	8,8–11,4
Royaume-Uni	2,4	21,0	8,2	2,5	21,0	9,1
Etats-Unis	2,5	45,0	12,2	2,9	45,0	13,6

Rendement des emprunts d'Etat à 30 ans du pays concerné

² Taux d'imposition de la société reprise

³ Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

27 | Engagements financiers

Engagements financiers						
En millions de CHF	A vue	Résiliables ¹	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2014						
Comptes postaux	68 754	-	-	_	_	68 754
Comptes Deposito et comptes de placement	_	43 241	_	_	_	43 241
Obligations de caisse pour clients	_		21	62	72	155
Total des fonds des clients (PostFinance)	68 754	43 241	21	62	72	112 150
Engagements envers des établissements financiers	5	_	270	_	_	275
Instruments financiers dérivés	-	-	44	47	83	174
Autres engagements financiers						
Leasing financier	_	_	1	4	1	6
Autres	0		1	1	1 282	1 284
Total des autres engagements financiers	5		316	52	1 366	1 739
Total des engagements financiers	68 759	43 241	337	114	1 438	113 889
31 décembre 2015						
Comptes postaux	64 421	-	-	-	-	64421
Comptes Deposito et comptes de placement	_	42 826	_	_	_	42 826
Obligations de caisse pour clients	-	-	18	102	13	133
Total des fonds des clients (PostFinance)	64 421	42 826	18	102	13	107 380
Engagements envers des établissements financiers	60	-	_	-	-	60
Instruments financiers dérivés	_	_	0	99	111	210
Autres engagements financiers						
Leasing financier	-	-	2	5	1	8
Opérations de mise en pension	_	_	108	_	_	108
Autres	0	0	3	4	1 272	1 279
Total des autres engagements financiers	60	0	113	108	1 384	1 665
Total des engagements financiers	64 481	42 826	131	210	1397	109 045

¹ Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1,28 milliard de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux - par placement privé - auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%. Début mai 2015, la Poste a procédé au rachat anticipé et à l'annulation d'une part de 10 millions de francs.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 204 millions de francs (exercice précédent: 171 millions) étaient gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

Durant la période sous revue, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 115 millions de francs (exercice précédent: 208 millions).

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier		31 décembre 2014 31 décembre 2019							
En millions de CHF	Valeur nominale actuelle	Actuali- sation	Valeur	Valeur nominale actuelle	Actuali- sation	Valeur			
Echéance de moins de 1 an	1	0	1	2	0	2			
Echéance de 1 à 5 ans	4	0	4	5	0	5			
Echéance de plus de 5 ans	1	0	1	1	0	1			
Total	6	0	6	8	0	8			

28 | Provisions

Provisions	Autres prestations					
En millions de CHF	à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	
Etat au 1 ^{er} janvier 2014	350	7	34	12	69	472
Inclusion dans le périmètre de consolidation	-	_	_	-	0	0
Constitution	55	6	12	71	23	103
Ajustement à la valeur actuelle	7	0	_	_	0	7
Utilisation	-26	-4	-7	-6	-10	-53
Dissolution	-1	-2	-16	-2	-15	-36
Transferts	-5	_	_	0	0	-5
Ecarts de change	0	0	-	0	0	0
Etat au 31 décembre 2014	380	7	23	11	67	488
dont à court terme	27	5	10	4	13	59
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	_	_	_	0	0
Constitution	31	21	14	3	28	97
Ajustement à la valeur actuelle	3	0	_	_	0	3
Utilisation	-27	-3	-9	-1	-10	-50
Dissolution	-97	-2	-3	-2	-6	-110
Transferts	_	_	-	-	-	-
Ecarts de change	_	0	-	0	-1	-1
Etat au 31 décembre 2015	290	23	25	11	78	427
dont à court terme	27	16	10	4	19	76

¹ Y compris la constitution, en 2014, d'une provision de 0,8 million de francs pour les frais de procédure relevant du programme fiscal américain (PostFinance SA)

La procédure liée au programme fiscal américain et impliquant la filiale PostFinance SA s'est achevée en décembre 2015 avec la signature d'un accord de non-poursuite (Non Prosecution Agreement, NPA) et le versement de 2 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, il n'y avait plus de provisions en relation avec cette procédure.

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul		Primes de fidélité	Во	Bons pour le personnel		
au	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015		
Taux d'intérêt	0,75%	0,50%	1,25%	0,75%		
Evolution annuelle des salaires	1,50%	1,00%	_	_		
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	_	-	95,00%	95,00%		
Part de vacances	55,80%	55,80%	_	_		
Fluctuation volontaire	8,16%	7,67%	3,64%	3,63%		
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,30	9,31	11,03	10,93		

Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme					
pour collaborateurs		Primes de fidélité	Bons pour le personi		
En millions de CHF	2014	2015	2014	2015	
Etat au 1er janvier	217	233	127	146	
Droits acquis	13	16	3	4	
Prestations payées	-21	-21	-5	-6	
Rémunération des engagements	4	1	3	2	
Produits des modifications de plans	0	-86	_	-	
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	20	-3	19	12	
(Profits) actuariels	0	-9	-1	-2	
Etat au 31 décembre	233	131	146	156	

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de l'ordre de 3 millions de francs (exercice précédent: environ 1 million).

Autres prestations à long terme pour collaborateurs comptabilisées dans le compte de résultat

Charges saisies dans le compte de résultat		Primes de fidélité	Bons pour le personnel		
En millions de CHF	2014	2015	2014	2015	
Droits acquis	13	16	3	4	
Rémunération des engagements	4	1	3	2	
Produits des modifications de plans	0	-86	_	_	
(Profits)/Pertes actuariels	20	-12	18	10	
Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs	37	-81	24	16	

En avril 2015, les partenaires sociaux ont approuvé les nouvelles conventions collectives de travail (CCT) de Poste CH SA, PostFinance SA et CarPostal Suisse SA. Ces CCT sont entrées en vigueur le 1er janvier 2016. Le nouveau dispositif contractuel prévoit notamment des changements en matière de primes de fidélité. L'adaptation unique avec effet sur le résultat du montant de l'engagement pour primes de fidélité que ces changements nécessitent a été opérée au premier semestre 2015. Ce bénéfice comptable n'est aucunement en rapport avec une diminution du personnel.

29 | Fonds propres

Capital-actions

Au 1^{er} janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

Plus-values latentes

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

Réserves de couverture

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

Réserves issues de la conversion de monnaies

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

Autres bénéfices et pertes

Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées et de coentreprises.

Répartition du bénéfice

Le 28 avril 2015, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de verser un dividende de 200 millions de francs au total (exercice précédent: 180 millions). Le paiement a été effectué le 15 mai 2015.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un dividende de 200 millions de francs au total, soit un dividende de 153,85 francs par action. Le montant à disposition en vue du paiement du dividende repose sur les fonds propres statutaires de la société mère La Poste Suisse SA. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIOI Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Conseil d'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

Groupe Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global En millions de CHF	Note	Réévaluation des enga- gements de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des parti- cipations ne donnant pas le contrôle	Total
						<u> </u>			
Etat au 01.01.2014 Réévaluation des engagements		-136	174	1	-49	5	-5	0	-5
de prévoyance en faveur du personnel	9	-1344	_	_		_	-1344		-1344
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	_	_	_	_	0	0	_	0
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	275	-	-	-	0	275	-	275
Postes non reclassables en résultat, après impôts		-1069	_	_	_	0	-1069	_	-1069
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies			_		7	_		0	7
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	_	_	_	_	1	1	_	1
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	_	33	_	_	_	33	_	33
(Profits)/Pertes sur immobilisations	20								ى
financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20	_	-32	_	_	_	-32	_	-32
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	_	-	-52	_	-	-52	_	-52
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	-	_	43	_	_	43	_	43
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	_	-17	2	_	0	-15	_	-15
Postes reclassables en résultat, après impôts		_	-16	-7	7	1	-15	0	-15
Autres éléments du résultat global		-1069	-16	-7	7	1	-1084	0	-1084
Etat au 31.12.2014		-1205	158	-6	-42	6	-1089	0	-1089
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-1 162	_	_	_	_	-1 162	_	-1162
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	_	_	-	_	1	1	_	1
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	153	_	_	-	0	153	-	153
Postes non reclassables en résultat, après impôts		-1009	_	-	_	1	-1008	_	-1008
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		_	_	_	-25	-	-25	0	-25
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	_	_	_	-	2	2	_	2
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	_	11	_	_	_	11	_	11
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20		-33			_	-33	_	-33
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	_	_	27	_	_	27	_	27
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	_	_	-23	_	_	-23	_	-23
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-	-6	-1	_	0	-7	_	-7
Postes reclassables en résultat, après impôts		_	-28	3	-25	2	-48	0	-48
Autres éléments du résultat global		-1009	-28	3	-25	3	-1056	0	-1056
Etat au 31.12.2015		-2214	130	-3	-67	9	-2 145	0	-2145

30 | Leasing d'exploitation

La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements futurs de leasing d'exploitation, échéance		
Moins de 1 an	74	77
De 1 à 5 ans	137	164
Plus de 5 ans	38	77
Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation	249	318
Paiements de leasing minimaux	142	116
Paiements de leasing conditionnels	9	7
Charges de leasing de la période	151	123
Produits de sous-location durant l'exercice sous revue	20	20
Produits de sous-location futurs	22	36

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilier. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

La Poste en tant que donneur de leasing

Durant l'exercice sous revue, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 32 millions de francs (exercice précédent: 42 millions). A la clôture du bilan, il n'y avait pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéa	ance	
Moins de 1 an	75	64
De 1 à 5 ans	198	168
Plus de 5 ans	58	46
Total	331	278

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
 Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Conseil d'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information
- COMPTES ANNUELS
- 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

31 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2015, les engagements conditionnels étaient les suivants:

Cautionnements et engagements de garantie

A la fin de 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. Durant l'exercice sous revue, les engagements conditionnels résultant de litiges se sont élevés à 7 millions de francs (exercice précédent: 8 millions).

32 | Gestion des risques

Gestion des risques (Corporate Risk Management)

Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie. Chaque membre de la direction des différentes unités d'entreprise répond de son propre portefeuille de risques. Celui-ci fait l'objet d'une réévaluation semestrielle, accompagnée d'une actualisation des mesures de pilotage.

Chaque unité de la Poste (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente), chaque société du groupe et chaque unité de gestion ou de services possède un gestionnaire de risques attitré.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles, les mesures et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques. Les domaines couverts par la gestion des risques sont la stratégie, les opérations, les finances et les aspects juridiques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité et de controlling, de gestion des crises, de révision du groupe et, depuis 2016, de compliance. Les différentes unités d'organisation concernées harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de 2015 montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues ne dépassent pas le résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est couverte.

Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le risque de résultat prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 7 millions de francs (exercice précédent: 28 millions de francs). On a également calculé un risque de résultat non prévu (VàR 95%) de 122 millions de francs (exercice précédent: 209 millions). Le recul de ces indicateurs de risque par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la moindre volatilité du risque de prévoyance à l'échelle du groupe et par l'identification de chances supplémentaires. Les principaux risques et chances sont décrits ci-après (rubrique Risques). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque financier du point de vue du groupe, déterminés selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – déterminé selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre «Gestion des risques chez PostFinance», page 127.

Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques n'englobe toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les revenus et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel, l'évolution des taux

RAPPORT FINANCIER 2015 RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

d'intérêt pour l'unité PostFinance ainsi que la substitution de médias électroniques aux canaux traditionnels dans plusieurs secteurs d'activité.

De nombreux services de la Poste relèvent en effet du mandat de service universel, d'où le risque qu'un changement de réglementation entraîne une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. Quant aux revenus de PostFinance, ils dépendent fortement du niveau des taux d'intérêt. Enfin, l'évolution technologique, qui va vers une numérisation croissante des prestations, renforce la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés à l'évolution des résultats des différentes unités.

Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à saisir. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les chances que le marché offre aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont présentées au chapitre «Stratégie du groupe».

Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Gestion des risques chez PostFinance

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques.

Le comité directeur est informé par des rapports hebdomadaires et mensuels du résultat des mesures du risque de liquidité ainsi que de l'état de ce dernier par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage.

La section Gestion des risques de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – dûment mandaté – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte.

La section Contrôle des risques de PostFinance définit quant à elle des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques non financiers auxquels PostFinance est exposée et assiste les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risque pour chaque catégorie de risques et donne un vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel.

Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets des risques de variation des taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les produits), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan
 Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance.

Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Tenant compte de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie, définissant ainsi la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution
- Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plu-

sieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances.

Au 31 décembre 2015, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de -100 points de base était de -410 millions de francs (exercice précédent: -46 millions pour un mouvement de -100 points de base). PostFinance applique actuellement une transformation négative des échéances, ce qui signifie que des hausses des taux d'intérêt auraient un effet globalement positif sur la valeur actuelle. Un mouvement de -100 points de base représente donc le scénario de taux adverse. La cause de l'extension de la transformation négative des échéances réside en particulier dans l'augmentation de la duration de passifs. Dans un environnement de marché difficile, il n'a en effet pas été possible d'étendre suffisamment la duration des opérations de placement pour compenser les effets de cette augmentation de la duration de passifs. Les effets du scénario adverse sur les revenus par rapport au scénario de base se sont montés à -41 millions de francs (exercice précédent: -27 millions) à 1 an.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

La stratégie de placement conservatrice suivie par PostFinance se reflète dans la structure de la notation de ses placements financiers au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

Structure de la notation des placements financiers ¹		
Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2014	31.12.2015
AAA	70	67
AA	19	20
A	9	10
< A	2	3

¹ Comprennent des placements monétaires et en capital; base: valeur nominale

La large diversification des placements financiers du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principales contreparties au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

Composition des principales contreparties ¹		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	11 965	12 183
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	6 652	7 002
Confédération suisse, Berne	2 819	2 769

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principales expositions par pays au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

Composition des principales expositions par pays 1		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Suisse	41 517	44 053
France	5 5 1 5	5 104
Allemagne	3 928	3 193

¹ Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2015, le ratio de liquidité à court terme était de 217% (exercice précédent: 186%).

Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 50 Structure du groupe et actionnariat

 51 Structure du capital

 52 Comptes réglementaires

 53 Structure du capital

 54 Conseil d'administration

 55 Direction du groupe

 56 Indemnités

 71 Organe de révision

 71 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et des engagements financiers en fonction de leur durée contractuelle résiduelle au jour de clôture du bilan.

PostFinance SA: échéances contractuelles					
En millions de CHF	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31 décembre 2014					
Actifs financiers					
Actifs financiers non dérivés			·		
Avoirs en caisse	1706				1 706
Créances sur établissements financiers	40 964				40 964
Créances rémunérées sur clients	301				301
Détenues jusqu'à l'échéance	1738	5 7 3 2	30 647	16 425	54 542
Disponibles à la vente	1750	15	2 482	700	3 197
Prêts	1 548	642	6012	5 3 6 6	13 568
Total des immobilisations financières (sans dérivés)	3286	6 3 8 9	39 141	22 491	71 307
iotal des illillobilisations illiancieres (sans derives)		0 3 0 3	33 141	22431	71307
Total	46 257	6 389	39 141	22 491	114 278
Actifs financiers dérivés					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	-276	-140	0	-	-416
Entrées	277	142	0	-	419
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	-	-8	-283	-	-291
Entrées	2	5	282	-	289
Total	3	-1	-1		1
Engagements financiers					
Engagements financiers non dérivés			·		
Comptes postaux	69 259	_	_	_	69 259
Comptes Deposito et comptes de placement	43 241	_	_	_	43 241
Obligations de caisse pour clients	8	14	62	72	156
Total des fonds des clients	112 508	14	62	72	112 656
Engagements envers des établissements financiers	270	_	_	_	270
Autres engagements financiers	35			_	35
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)	305	_	_	_	305
Engagements de crédit irrévocables	656	_	_	_	656
Total des postes hors bilan	656	_	_	_	656
Total	113 469	14	62	72	113 617
Engagements financiers dérivés			·		
Instruments financiers dérivés pour négoce					450
Sorties	-276	-176	0 .		-452
Entrées	274	174	0	_	448
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	-1037	-41	-2 347	-1260	-4685
Entrées	991	8	2 191	1 185	4375
Total		-35	-156	-75	-314

PostFinance SA: échéances contractuelles					
En millions de CHF	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
31 décembre 2015					
Actifs financiers					
Actifs financiers non dérivés					
Avoirs en caisse	1 374	-	-	-	1 374
Créances sur établissements financiers	38 070	-	_	-	38 070
Créances rémunérées sur clients	317	-	_	_	317
Détenues jusqu'à l'échéance	1 769	5 450	30 115	10 353	47 687
Disponibles à la vente	140	525	2 295	5 180	8 140
Prêts	1 461	1 113	5 696	6 467	14 737
Total des immobilisations financières (sans dérivés)	3 370	7 088	38 106	22 000	70 564
Total	43 131	7 088	38 106	22 000	110 325
Actifs financiers dérivés					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	-182	-67	-5		-254
Entrées	184	68	5		257
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques				<u>.</u>	23,
Sorties	-484	-8	-44	-36	-572
Entrées	487	4	22	16	529
Total	5	-3	-22	-20	-40
iotai		-3	-22	-20	-40
Engagements financiers					
Engagements financiers dérivés					
Comptes postaux	65 206	_	_		65 206
Comptes Deposito et comptes de placement	42 826				42 826
Obligations de caisse pour clients	3	15	102	13	133
Total des fonds des clients	108 035	15	102	13	108 165
Engagements envers des établissements financiers	57	-	-	-	57
Autres engagements financiers	27	-	-	-	27
Opérations de mise en pension	108	-	-	_	108
Total des autres engagements financiers (sans dérivés)	192	_	_	_	192
Engagements de crédit irrévocables	676	_	_	_	676
Total des postes hors bilan	676	_	_	_	676
Total	108 903	15	102	13	109 033
Engagements financiers dérivés					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	-258	-63		_	-326
Entrées	252	62	5		319
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques	232		<u> </u>		5.5
Sorties	-807	-496	-2 362	-1 002	-4667
Entrées	786	451	2 196	924	4 357
Total	27	46	466	70	247
Total		-46	-166	-78	-317

RAPPORT DE SITUATION

- ACTIVITÉS Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration

65 Direction du groupe Indemnités Organe de révision Politique d'information

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

- Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères.

De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises.

Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré et limité au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 0,7 million de francs (exercice précédent: 0,5 million).

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du groupe au risque de change au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					
Au 31 décembre 2014 En millions de CHF		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs							
Avoirs en caisse	1 662	0	152	0	0	0	1814
Créances sur établissements financiers	41 774	1	132	586	2	48	42 543
Créances rémunérées sur clients	695	-	1	0	0	0	696
Créances résultant de livraisons et prestations	786	1	255	2	5	73	1 122
Autres créances sans compte de régularisation actif	141	-	-1	0	1	1	142
Immobilisations financières	68 843	-	2 598	1 136	95	161	72 833
Portefeuille de négoce et dérivés	3	-	0	1	1	0	5
Détenues jusqu'à l'échéance	52 176	-	2 223	143	-	_	54 542
Disponibles à la vente	2 978	-	363	992	94	161	4 588
Prêts	13 686		12				13 698
Fonds de tiers							
Fonds des clients (PostFinance)	108 692	0	2 571	783	34	70	112 150
Autres engagements financiers	1716	-	9	13	1	0	1 739
Engagements résultant de livraisons et prestations	503	0	242	1	1	74	821
Autres engagements sans compte de régularisation passif	136	0	3	0	0	_	139

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle			Monnaies	étrangères		
Au 31 décembre 2015 En millions de CHF		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs							
Avoirs en caisse	1 357	0	134	0	0	0	1 491
Créances sur établissements financiers	38 632	0	164	118	1	18	38 933
Créances rémunérées sur clients	562	_	1	0	0	0	563
Créances résultant de livraisons et prestations	812	0	187	3	1	78	1 081
Autres créances sans compte de régularisation actif	206	_	1	0	1	1	209
Immobilisations financières	66 738	_	3 939	1 559	53	190	72 479
Portefeuille de négoce et dérivés	12	_	49	0	0	0	61
Détenues jusqu'à l'échéance	45 538	_	1 998	151	-	-	47 687
Disponibles à la vente	6 366	_	1 875	1 408	53	190	9 892
Prêts	14822	_	17	_	_	_	14 839
Fonds de tiers							
Fonds des clients (PostFinance)	104772	-	2 222	320	25	41	107 380
Autres engagements financiers	1 520	_	134	10	1	0	1 665
Engagements résultant de livraisons et prestations	416	0	176	1	1	84	678
Autres engagements sans compte de régularisation passif	196	-	1	0	0	-	197

- Autres risques de marché

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de spread de crédit et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Pour mesurer les autres risques de marché, la variation de la valeur actuelle due à la variation des facteurs de risque associés est modélisée, puis mesurée et limitée au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 329 millions de francs (exercice précédent: 123 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel de placements à taux fixes qui ont été comptabilisés comme disponibles à la vente, afin que la gestion du bilan gagne en flexibilité conformément aux normes IFRS, et qui, de ce fait, sont exposés aux risques de marché.

Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, il incombe au comité directeur de prendre les mesures nécessaires.

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels.

Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2014: huit risques principaux; 2015: neuf risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels.

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures propres à réduire ces risques. Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

Gestion du capital de PostFinance SA

Conformément aux exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire (circulaire FINMA 2008/22), le tableau ci-dessous présente l'état des fonds propres réglementaires de Post-Finance SA au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

En millions de CHF	mpte réglementairement	31.12.2014	31.12.201
Fonds propres de base durs (CET1)			
Capital social émis et libéré, pleinement éligi	ble	6 682	6 68
Réserves issues des bénéfices, y. c. réserve pour risques bancaires généraux	/bénéfice reporté	25	
Fonds propres de base durs, avant ajust	ements	6 707	6 68
Ajustements relatifs aux fonds propres o	de base durs		
Goodwill		-1 600	-140
Somme des ajustments relatifs au CET1		-1600	-140
Fonds propres de base durs nets (net CE	T1)	5 107	5 28
Fonds propres de base supplémentaires	(AT1)	_	
Fonds propres de base (net T1)		5 107	5 28
Fonds propres complémentaires (T2)			
Correctifs de valeur forfaitaires pour risques	de défaillance	177	15
	>		
	PT 1/)	177	15
Fonds propres complémentaires nets (ne			
Fonds propres réglementaires totaux (ne		5 284	5 43
Fonds propres réglementaires totaux (ne			
Fonds propres réglementaires totaux (ne	et T1 + T2)	5 284	5 43
Fonds propres réglementaires totaux (ne			5 43
Fonds propres réglementaires totaux (ne	et T1 + T2)	5 284	5 43 31.12.201
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF	Approche utilisée	31.12.2014	543 31.12.201 1.86
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit	Approche utilisée Approche standard BRI	5 284 31.12.2014 1 714	31.12.201 1 86 2
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard	31.12.2014 1714 6	31.12.201 186 2
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard Approche standard BRI Approche standard risque de marché	31.12.2014 1714 6 82	31.12.201 186 2
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur intruments de taux d'intérêt	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard BRI Approche standard BRI Approche standard risque de marché Approche standard risque de marché	31.12.2014 1714 6 82 17	31.12.201 1 86 2
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard Approche standard BRI Approche standard risque de marché	31.12.2014 1714 6 82 17	31.12.201 1.86 2.9
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur intruments de taux d'intérêt dont risques spécifiques sur devises	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard BRI Approche standard BRI Approche standard risque de marché Approche standard risque de marché Approche standard risque de marché	31.12.2014 1714 6 82 17 1 16	31.12.201 1 86 2 9
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur intruments de taux d'intérêt dont risques spécifiques sur devises Risques opérationnels Fonds propres minimaux requis	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard BRI Approche standard BRI Approche standard risque de marché Approche standard risque de marché Approche standard risque de marché	31.12.2014 1714 6 82 17 1 16 218	31.12.201 1 86 2 9
Fonds propres réglementaires totaux (ne Présentation des fonds propres requis En millions de CHF Risques de crédit dont CVA Risques non liés à des contreparties Risques de marché dont risques spécifiques sur intruments de taux d'intérêt dont risques spécifiques sur devises Risques opérationnels Fonds propres minimaux requis Volant de fonds propres 80%	Approche utilisée Approche standard BRI Approche standard Approche standard BRI Approche standard risque de marché Approche de l'indicateur de base	31.12.2014 1714 6 82 17 1 16 218 2031	

¹ Correspond à l'exigence minimale de 8% conforme à l'art. 42 OFR.

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- Indemnités
- Direction du groupe

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Gestion du capital de La Poste Suisse SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe - contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1270 millions de francs, cette valeur maximale n'est pas atteinte, ce qui laisse à la Poste une certaine marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus rapportés au coût du capital engagé, ce coût étant lui-même déterminé par le rapport entre fonds propres et fonds de tiers. La Poste présente régulièrement des valeurs positives.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise, parmi lesquelles l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. La Poste poursuit une politique de dividendes durable.

33 | Données de juste valeur

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des engagements financiers ainsi que des autres actifs au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des		24 1/ 1 2044		24 1/ 1 2045	
instruments financiers et des autres actifs	31 décembre 2014		31 décembre 2015		
En millions de CHF	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	
Actifs financiers évalués à la valeur de marché					
Immobilisations financières					
Disponibles à la vente					
Obligations	3 197	3 197	8 140	8 140	
Actions	625	625	605	605	
Fonds	766	766	1 147	1 147	
Valeurs de remplacement positives	5	5	61	61	
Actifs financiers non évalués à la valeur de marché					
Immobilisations financières					
Détenues jusqu'à l'échéance	54 542	57 562	47 687	50 388	
Prêts	13 698	14 259	14 839	15 262	
Engagements financiers évalués à la valeur de marché					
Autres engagements financiers	· 				
Valeurs de remplacement négatives	174	174	210	210	
Paiements additionnels (earnout)	_	-	5	5	
Engagements financiers non évalués à la valeur de marché					
Autres engagements financiers					
Placements privés	1 280	1 341	1 270	1 356	
Autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché					
Immeubles de placement	180	221	227	271	

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché ainsi que pour les autres actifs.

Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités
- **COMPTES ANNUELS**
- Groupe La Poste Suisse SA

Niveau 2 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

> Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risque et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

Niveau 3 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des instruments								
financiers et des autres actifs			31 décer	mbre 2014	31 décembre 201			mbre 2015
En millions de CHF	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Disponibles à la vente								
Obligations	3 197	2 531	666	-	8 140	7 190	950	-
Actions	625	624	1	-	605	604	1	-
Fonds	766	0	766	-	1 147	0	1 147	-
Valeurs de remplacement positives	5	-	5	-	61	-	61	-
Détenus jusqu'à l'échéance 1	57 562	44 065	13 497	-	50 388	38 394	11 994	-
Prêts ²	14 259		14 235	24	15 262	0	15 244	18
Valeurs de remplacement négatives	174	-	174	_	210	-	210	-
Paiements additionnels (earnout)	_	_	_	_	5	_	_	5
Placements privés	1 341	_	1 341	_	1 356	_	1 356	_
Immeubles de placement ³	10	-	-	10	10	-	-	10
Immeubles de placement en construction ³	211			211	261	_	_	261

Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêts effectifs

Six participations (exercice précédent: cinq) d'une valeur totale d'environ 1 million de francs (exercice précédent: environ 1 million), non significatives pour la Poste, sont évaluées au coût d'acquisition dans les actions disponibles à la vente. Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, ces titres n'étaient classés à aucun des niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas eu de reclassements dans la hiérarchie de juste valeur (exercice précédent: dans les immobilisations financières disponibles à la vente, reclassements du niveau 1 au niveau 2 à hauteur de 57 millions de francs et, inversement, du niveau 2 au niveau 1 à hauteur de 1630 millions, en raison du durcissement des critères et des paramètres appliqués pour déterminer le niveau approprié). Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit être négocié sur un marché actif (bourse publique), avoir un prix coté au jour de clôture de la période sous revue et présenter un volume suffisant pour que son marché soit liquide.

Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal (82 millions de francs; 31.12.2014: 106 millions) et «Autres» (18 millions; 31.12.2014: 24 millions), leur valeur de marché prise en compte ci-dessus à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur comptable

³ Portés au bilan au coût d'acquisition amorti

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires.

Objet: PostParc (en tant qu'immeuble de placement en construction) L'évaluation au 31 décembre 2015 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,5%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur du PostParc s'élevait à environ 261 millions de francs (exercice précédent: environ 211 millions).

Objet: Autorimessa à Bellinzone (en tant qu'immeuble de placement)
 L'évaluation au 31 décembre 2015 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif effectif a été capitalisé sur la base du taux indiqué ci-dessous. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- le taux de capitalisation moyen est de 7%.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur de l'Autorimessa à Bellinzone s'élevait à environ 10 millions de francs (exercice précédent: environ 10 millions).

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

34 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres			
En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
Créances			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	1 309	311
dont saisies en créances sur établissements financiers	15	909	61
dont saisies en créances rémunérées sur clients	15	400	250
Engagements			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres		-	-
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		-	-
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	27	-	108
dont saisis en engagements/autres engagements financiers	27		108
Couverture des titres			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	18	1 765	2 107
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions		1 765	1 996
dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		1 754	1 907
dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente		11	57
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension		-	2 434
dont titres de nouveau mis en gage ou vendus		-	-

35 | Compensations potentielles d'actifs et d'engagements financiers

Il n'y a pas eu de compensations. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les engagements financiers qui, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables.

Actifs financiers soumis à des accords de	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de comper		
compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avant compen-	Compensations avec engagements financiers	Actifs financiers après compen- sation (net)	Engagements financiers	Sûretés obtenues	Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
31.12.2014, en millions de CHF	sation (brut)					
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	5	_	5	_	_	5
Opérations de prise en pension	1 309		1 309		-1309	
Engagements financiers soumis à des accords	Engagements financiers avec accord de compensation			Possibilités de comper		
de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Engagements financiers avant	Compensations avec actifs	Engagements financiers après			Engagements financiers compte tenu des possibilités
31.12.2014, en millions de CHF	compensation (brut)	financiers	compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	de compensation
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	174	-	174	-142	-	32
			1765		-1765	
Prêts de titres et accords similaires Actifs financiers soumis à des accords de	1765	tifs financiars avec acc		Possibilitás da compar		
Prêts de titres et accords similaires Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF		tifs financiers avec acc Compensations avec engagements financiers		Possibilités de comper Engagements financiers		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF	Actifs financiers avant compen-	Compensations avec engagements	ord de compensation Actifs financiers après compen-	Engagements	nsation non exercées	compte tenu des possibilités de
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan	Actifs financiers avant compen-	Compensations avec engagements	ord de compensation Actifs financiers après compen-	Engagements financiers	nsation non exercées	compte tenu des possibilités de
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF	Actifs financiers avant compen- sation (brut)	Compensations avec engagements	Actifs financiers après compensation (net)	Engagements	nsation non exercées	compte tenu des possibilités de compensation
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec engagements	ord de compensation Actifs financiers après compensation (net)	Engagements financiers	ssation non exercées Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec engagements	Actifs financiers après compensation (net)	Engagements financiers	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avant compensation (brut) 61 311 Engagemet Engagements financiers avant	Compensations avec engagements financiers ———————————————————————————————————	Actifs financiers après compensation (net) 61 311 ord de compensation Engagements financiers après	Engagements financiers -27 - Possibilités de comper	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34 -2 Engagements financiers compte tenu des possibilités
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation	Actifs financiers avant compensation (brut) 61 311 Engageme Engagements	Compensations avec engagements financiers ———————————————————————————————————	Actifs financiers après compensation (net) 61 311 ord de compensation	Engagements financiers —27	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34 -2 Engagements financiers compte
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avant compensation (brut) 61 311 Engagemet Engagements financiers avant	Compensations avec engagements financiers ———————————————————————————————————	Actifs financiers après compensation (net) 61 311 ord de compensation Engagements financiers après	Engagements financiers -27 - Possibilités de comper	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34 -2 Engagements financiers compte tenu des possibilités
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF	Actifs financiers avant compensation (brut) 61 311 Engagemet Engagements financiers avant	Compensations avec engagements financiers ———————————————————————————————————	Actifs financiers après compensation (net) 61 311 ord de compensation Engagements financiers après	Engagements financiers -27 - Possibilités de comper	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34 -2 Engagements financiers compte tenu des possibilités
Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan Valeur de remplacement positive Opérations de prise en pension Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2015, en millions de CHF Poste du bilan	Actifs financiers avant compensation (brut) 61 311 Engagemet financiers avant compensation (brut)	Compensations avec engagements financiers ———————————————————————————————————	Actifs financiers après compensation (net) 61 311 ord de compensation Engagements financiers après compensation (net)	Engagements financiers -27 - Possibilités de comper Actifs financiers	Sûretés obtenues	compte tenu des possibilités de compensation 34 -2 Engagements financiers compte tenu des possibilités de compensation

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Structure du groupe et actionnariat
Comptes réglementaires
Structure du capital
Conseil d'administration
Direction du groupe
Indemnités
Organe de révision
Politique d'information

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- 60 60 61 61 65 68 71 71

COMPTES ANNUELS

- Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

36 | Périmètre de consolidation

Saisie	Segment	Société	Siège		Capital social	Participation en pour cent	Participation en pour cen
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
Suisse							
С	7	La Poste Suisse SA	Berne	CHF	1 300 000		
C	1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
С	1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100	100
C	1	PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100
C	1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
С	1	Direct Mail Logistik AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	IN-Media AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	Swiss Post International Holding SA	Berne	CHF	63 300	100	100
C	1	APZ Direct AG ¹	Schaffhouse	CHF	150	_	100
C	1	IWARE SA ²	Morges	CHF	100	_	100
C	2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
C	2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100
C	4	Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100
C	4	Mobility Solutions Management SA	Berne	CHF	100	85	85
С	4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
C	4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100
C	4	Dispodrom SA en liquidation ³	Berne	CHF	2 000	100	-
C	4	Swiss Post International Logistics SA	Bâle	CHF	1 000	100	100
С	4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100	100
C	4	Tele-Trans AG ⁴	Bâle	CHF	50	-	100
C	4	Botec Boncourt S.A. ⁵	Boncourt	CHF	200	-	100
C	4	Botec Logistic SA ⁵	Boncourt	CHF	100	-	100
С	4	Allenbach Verzollungsagentur GmbH ⁶	Münchenstein	CHF	20	-	100
C	5	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100
C	5	Débiteurs Services SA ⁷	Urtenen-				
			Schönbühl	CHF	1 000	100	100
C	5	TWINT AG (anc. Monexio AG)	Berne	CHF	10 000	100	100
C	6	CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100*	100
C	6	PubliBike AG (anc. velopass SARL)	Fribourg	CHF	200	100	100
C	6	CarPostal Management SA ⁸	Berne	CHF	100		100
C	6	CarPostal Solutions de mobilité SA ⁸	Berne	CHF	100		100
C	6	CarPostal Production SA ⁸	Berne	CHF	100		100
_	6	CarPostal Véhicules SA ⁹	Berne	CHF	100		100
С	7	Poste Immobilier Management et Services SA (anc. InfraPost SA)	Berne	CHF	1 000	100	100
C	7	Poste Immobilier SA ¹⁰	Berne	CHF	100 000	20*/80	20*/80
	7	health care research institute AG (hcri) ¹¹	Zurich	CHF	100	-	100
	1-7	Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100*	100

- Participation détenue par La Poste Suisse SA
 Achat de parts (100%) au 01.10.2015
 Achat de parts (100%) au 02.10.2015
 Liquidation au 24.09.2015
 Achat de parts (100%) au 19.02.2015
 Achat de parts (100%) au 30.10.2015
 Achat de parts (100%) au 30.11.2015
 Nouveau siège (auparavant: Berne)
 Création au 19.02.2015
 Création au 19.02.2015

- 9 Création au 19.08.2015
- 10 Les actions de Poste Immobilier SA sont détenues à hauteur de 20% par La Poste Suisse SA et de 80% par Poste CH SA.
- 11 Achat de parts (100%) au 15.10.2015

Saisie

C = consolidation intégrale Segment

- 1 = PostMail
 2 = Swiss Post Solutions
 3 = Réseau postal et vente
 4 = PostLogistics

- 5 = PostFinance 6 = CarPostal 7 = Autres

Saisie	Segment	Société	Siège		Capital social	Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
Suisse							
E	1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
E	1	search.ch AG ¹²	Zurich	CHF	100	25	_
E	1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
E	1	Somedia Distribution AG (anc. SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG)	Coire	CHF	100	35	35
E	1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG	Bienne	CHF	100	50	50
E	1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	100	50	50
E	4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50	50
E	4	Energie Logistik Schweiz (ELS) AG ¹³	Berne	CHF	125	_	20
E	5	SIX Interbank Clearing AG	Zurich	CHF	1 000	25	25
E	6	Sensetalbahn AG	Berne	CHF	2 888	34	34
La Bel	gique						
С	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	Bruxelles	EUR	62	100	100
Allema	ange						
С	2	Fortuna Beteiligungs GmbH 14	Bamberg	EUR	50	100	_
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ¹⁵	Bamberg	EUR	5 000	98,3	100
C	2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Prien	EUR	1 050	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH ¹⁶	Pulsnitz	EUR	100	100	_
C	2	Swiss Post Solutions Card Systems GmbH	Bamberg	EUR	25	100	100
C	4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
С	4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
E	2	eSourceONE GmbH	Bamberg	EUR	25	50	50
E	2	MEILLERGHP GmbH ¹⁷	Schwandorf	EUR	280	35	_
E	5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH	Francfort/Main	EUR	30 000	25	25
E	2	CF Card Factory GmbH ¹⁸	Hessisch Lichtenau	EUR	500	51	49
France	······						
C	2	Swiss Post Solutions SAS 19	Paris	EUR	9 587	100	100
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
C	4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
C	4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR	1	100	100
C	4	Tele-Trans SA ⁴	Saint-Louis	EUR	38	-	100
C	4	Botec Sàrl ⁵	Fêche-l'Église	EUR	15	-	100
C	6	CarPostal France SAS ²⁰	Saint-Priest	EUR	8 200	100	100
C	6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
C	6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
C	6	CarPostal Interurbain SAS	Voreppe	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Mâcon SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Foncière SCI	Saint-Priest	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS	Arnas	EUR	150	100	100
C	6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100

^{*} Participation détenue par La Poste Suisse SA

12 Vente de parts (25%) au 08.05.2015

13 Achat de parts (20%) au 19.10.2015

14 Fusion au sein de Swiss Post Solutions Holding GmbH au 30.06.2015

15 Vente de propres parts (1,7%) à Swiss Post Solutions Holding GmbH au 30.06.2015

16 Fusion au sein de Swiss Post Solutions GmbH, Prien, au 07.05.2015

17 Vente de parts (35%) au 20.02.2015

18 Vente de parts (2%) au 17.06.2015

19 Augmentation du capital social de 8 millions d'euros au 18.12.2015

20 Augmentation du capital social de 8 millions d'euros au 10.12.2015

Salsie
C = consolidation intégrale
E = mise en équivalence
Segment
1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
4 = PostLogistics
5 = PostFinance
6 = CarPostal

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Saisie	Segment	Société	Siège		Capital social	Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
France							
C	6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
C	6	Holding Rochette Participations SAS	Montverdun	EUR	400	100	100
C	6	CarPostal Loire SARL (anc. Caporin Voyages SARL)	Montverdun	EUR	1 680	100	100
C	6	CarPostal Riviera SAS	Menton	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Salon de Provence SAS	Salon-de-Provence	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Bassin de Thau ²¹	Sète	EUR	250	_	100
С	6	GR4 ²²	Crolles	EUR	200	-	48
С	6	Autocars et Transports Grindler ²³	Vif	EUR	104	-	100
C	6	Les Cars du Trièves ²³	Vif	EUR	30	-	100
Royauı	me-Uni						
С	2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100	100
Italie							
C	2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
Irlande)						
С	2	Swiss Post Solutions Ireland Limited 24	Cork	EUR	0	100	-
Liechte	enstein				•		
С	6	PostAuto Liechtenstein Anstalt	Vaduz	CHF	1 000	100	100
C	7	Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100*	100*
Е	7	Liechtensteinische Post AG	Schaan	CHF	5 000	25	25
Slovaq	uie						
С	2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
Etats-L	Jnis						
C	2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
С	2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100	100
Vietna	m						
С	2	Swiss Post Solutions Ltd.	Ho-Chi-Minh-Ville	VND	1821446	100	100

* Participation détenue par La Poste Suisse SA

21 Création au 29.07.2015

22 Création au 01.07.2015; part des droits de vote: environ 56%

23 Achat de parts (100%) au 01.12.2015

24 Vente de parts (100%) au 03.02.2015

C = consolidation intégrale E = mise en équivalence

Segment 2 = Swiss Post Solutions

6 = CarPostal

37 | Modifications du périmètre de consolidation

Exercice 2014

Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Vienne (AT), a été transformée en succursale de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 31 décembre 2013.

Le 1er avril 2014, le capital social de PubliBike SA, ayant son siège à Fribourg, a été augmenté de 179 000 francs.

Le 24 avril 2014, Swiss Post SAT Holding SA, ayant son siège à Berne, a acquis la Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA, ayant son siège à Bruxelles (BE). Grâce à cette acquisition, PostLogistics renforce à la fois son offre internationale et ses compétences en matière de dédouanement. S.A.T. SA fournit ses services de façon presque entièrement automatisée, sur la base d'une solution logicielle, et ne compte pas de collaborateurs sur place.

Dispodrom SA, ayant son siège à Berne, est en liquidation depuis le 7 mai 2014.

Le 28 mai 2014, Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, avec effet rétroactif au 1er janvier 2014.

Le 30 juin 2014, Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, a racheté les participations ne donnant pas le contrôle (14%) de Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Hô-Chi-Minh-Ville (VN). Elle détient ainsi la totalité du capital-actions de Swiss Post Solutions Ltd.

Swiss Post International Management SA et IT ServiceHouse AG, ayant toutes deux leur siège à Berne et qui étaient en liquidation, ont été liquidées respectivement les 11 et 18 septembre 2014.

Le 12 décembre 2014, le capital social de TWINT AG, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 8 millions de francs.

Le 30 décembre 2014, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté Asendia Press D4M AG, ayant son siège à Kriens. Grâce à cette acquisition, PostMail renforce ses compétences et son offre dans le secteur des services à l'édition. Opérant en Suisse et comptant quinze collaborateurs, Asendia Press D4M AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, à la même date.

Le 30 décembre 2014, CarPostal Obernai SAS, ayant son siège à Obernai (FR), et CarPostal Pyrénées SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), ont fusionné au sein de CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest.

Exercice 2015

Le 3 février 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a vendu Swiss Post Solutions Ireland Ltd, ayant son siège à Cork (IE).

Le 19 février 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis la société Tele-Trans AG, ayant son siège à Bâle, ainsi que sa filiale Tele-Trans SA, ayant son siège à Saint-Louis (FR). Par cette acquisition, PostLogistics renforce son secteur «International», complète son portefeuille de services et assure sa présence sur le marché du dédouanement dans la région de Bâle. Tele-Trans AG et sa filiale proposent des services dans les domaines des transports en Europe et du dédouanement. Elles occupent sept collaborateurs.

Le 7 mai 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Pulsnitz (DE), a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Prien (DE).

Le 17 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu une part de 2% de sa participation dans CF Card Factory GmbH, ayant son siège à Hessisch Lichtenau (DE), perdant ainsi le contrôle de cette dernière. Depuis lors, CF Card Factory GmbH est gérée en tant que société associée.

Le 30 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH a vendu une part de 1,7% de sa participation dans Swiss Post Solutions Holding GmbH, les deux sociétés ayant leur siège à Bamberg (DE).

Le 30 juin 2015, Fortuna Beteiligungs GmbH a fusionné au sein de Swiss Post Solutions Holding GmbH, les deux sociétés ayant leur siège à Bamberg (DE).

Le 1^{er} septembre 2015, SecurePost SA, ayant son siège à Oensingen, a repris le secteur du traitement des billets de banque d'UBS SA, ayant son siège à Zurich et à Bâle. SecurePost SA est ainsi devenue la principale société de traitement des billets de banque de Suisse. L'acquisition de cette partie d'entreprise d'UBS SA incluait la reprise de moyens d'exploitation et de quelque 40 collaborateurs.

Dispodrom SA, ayant son siège à Berne et qui était en liquidation, a été radiée du registre du commerce le 24 septembre 2015.

Le 1^{er} octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté APZ Direct AG, ayant son siège à Schaffhouse. Par cette acquisition, PostMail renforce sa position dans le secteur de croissance du marketing direct. Spécialisée dans la distribution d'envois non adressés et adressés, APZ Direct AG occupe environ 230 collaborateurs.

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe
- Gestion financière
- Evolution de l'activité
- Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration

Direction du groupe

Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Le 2 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a repris IWARE SA, ayant son siège à Morges. PostMail renforce ainsi sa position dans le secteur de l'édition. IWARE SA opère dans les domaines de la gestion d'abonnements et de l'édition et compte treize collaborateurs.

Le 15 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté la société health care research institute AG (hcri), ayant son siège à Zurich. Par cette acquisition, la Poste renforce sa position sur le marché et se profile comme un prestataire innovant de services intégrés dans le domaine de la santé. hcri est leader du marché de la gestion orientée données de la qualité des processus ainsi que du traitement de l'information dans le secteur de la santé. Elle emploie 19 collaborateurs.

Le 30 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a repris Botec Boncourt S.A. et Botec Logistic SA, ayant toutes deux leur siège à Boncourt, ainsi que Botec Sàrl, ayant son siège à Fêchel'Église (FR). PostLogistics développe ainsi son secteur «Fret, express et stockage internationaux, dédouanement inclus» et renforce sa présence dans la région de Boncourt, sur la frontière avec la France. La transaction incluait la reprise des portefeuilles clientèle, de l'infrastructure – comprenant une agence en douane à Boncourt - et de neuf collaborateurs.

Le 30 novembre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté Allenbach Verzollungsagentur GmbH, ayant son siège à Münchenstein. Par cette acquisition, PostLogistics renforce son secteur «Expédition internationale et dédouanement», complète son portefeuille de services et renforce sa présence sur le marché du dédouanement. Allenbach Verzollungsagentur GmbH opère sur deux sites, à Münchenstein et à Bâle-Weil, et compte trois collaborateurs.

Le 1er décembre 2015, CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), a repris les deux sociétés sœurs Autocars et Transports Grindler et Les Cars du Trièves, ayant toutes deux leur siège à Vif (FR). CarPostal renforce ainsi sa présence dans le département de l'Isère, avec des dépôts de véhicules dans les trois vallées de la région de Grenoble. Entreprise familiale, Grindler est l'une des plus importantes sociétés de transport de la région. Elle emploie 90 collaborateurs.

Le 10 décembre 2015, le capital social de CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), a été augmenté de 8 millions d'euros.

Le 18 décembre 2015, le capital social de Swiss Post Solutions SAS, ayant son siège à Paris (FR), a été augmenté de 8 millions d'euros.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements suivants:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	2014	2015
En millions de CHF	Juste valeur totale 1	Juste valeur totale ²
Liquidités	1	5
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	2	7
Stocks	-	0
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	0	13
Autres engagements financiers	_	-4
Engagements résultant de livraisons et prestations	0	-2
Provisions et autres engagements	0	-9
Juste valeur des actifs nets	3	10
Goodwill	3	13
Liquidités acquises ³	-1	-5
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	_	-5
Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions	5	13

Composition: Société d'Affrètement et de Transport S.A.T. SA., Asendia Press D4M AG.

Composition: Allenbach Verzollungsagentur GmbH, APZ Direct AG, Autocars et Transports Grindler, Botec Boncourt S.A., Botec Logistic SA, Botec Sàrl, health care research institute AG (hcri), IWARE SA, Les Cars du Trièves, Tele-Trans AG, Tele-Trans SA, partie d'entreprise d'UBS SA

Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques

Les coûts d'acquisition des sociétés et des parties d'entreprise achetées en 2015 se sont élevés à 23 millions de francs au total. Les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) se montent à 5 millions de francs. Le reste a été réglé au moyen de liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 9 millions de francs et au résultat d'exploitation à hauteur de 1 million.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de sociétés du groupe ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Actifs et engagements résultant des ventes	2014	2015
En millions de CHF	Valeur comptable totale	Valeur comptable totale ¹
Liquidités		0
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	_	1
Stocks	-	1
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	_	1
Autres engagements financiers	_	-1
Engagements résultant de livraisons et prestations	_	-2
Provisions et autres engagements	-	0
Valeur comptable des actifs nets vendus		0
Liquidités cédées ²	_	0
Perte résultant des ventes	-	0
Entrée nette de fonds résultant des ventes	_	0

- Composition: CF Card Factory GmbH, Swiss Post Solutions Ireland Limited
- 2 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques

En 2015, les produits des ventes ont été inférieurs à 1 million de francs.

Les effets des ventes sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

Créations de sociétés et changements de raison sociale

Exercice 2014

Le 6 janvier 2014, InfraPost SA, ayant son siège à Berne, a été renommée Poste Immobilier Management et Services SA.

Le 1^{er} avril 2014, velopass SARL, ayant son siège à Fribourg, a été transformée en société anonyme et simultanément renommée PubliBike SA.

Le 23 juin 2014, Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR), a été renommée Car-Postal Loire SARL.

Monexio AG, ayant son siège à Berne, a été créée le 7 juillet 2014 et renommée TWINT AG le 18 novembre 2014.

- Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités
- COMPTES ANNUELS
- Groupe La Poste Suisse SA

Le 5 septembre 2014, SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG, ayant son siège à Coire, a été renommée Somedia Distribution AG.

Swiss Post Solutions Card Systems GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a été créée le 17 novembre 2014.

Exercice 2015

CarPostal Management SA, CarPostal Solutions de mobilité SA et CarPostal Production SA, ayant toutes leur siège à Berne, ont été créées le 19 février 2015.

GR4, ayant son siège à Crolles (FR), a été créée le 1er juillet 2015, avec une participation de 48%.

CarPostal Bassin de Thau, ayant son siège à Sète (FR), a été créée le 29 juillet 2015.

CarPostal Véhicules SA, ayant son siège à Berne, a été créée le 19 août 2015.

38 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS. En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées		nte de biens t de services		chat de biens et de services		prêts vis-à-vis treprises liées		ments envers treprises liées
En millions de CHF	2014	2015	2014	2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante	437	447	123	110	1 003	891	1 040	834
Confédération suisse	208 ¹	240 ¹	8	7	109	162	662	605
Swisscom	158	137	58	49	652	492	23	20
Chemins de fer fédéraux CFF	67	66	57	54	42	37	355	209
RUAG	1	1	0	0	0	0	0	0
SKYGUIDE	3	3	0	0	200	200	0	0
Sociétés associées et coentreprises	133	126	37	38	52	40	12	16
Autres entreprises et personnes liées	14	1	4	3	0	0	88 ²	224

Ce poste inclut en 2015 des indemnités relevant du transport de voyageurs pour un montant de 176 millions de francs (exercice précédent: 175 millions)

Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance

Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,8 millions de francs (exercice précédent: 5,2 millions). S'y ajoutent environ 0,75 million de francs (exercice précédent: environ 0,77 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixé d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2013 et 2014, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2015 s'est élevée à environ 1,2 million de francs au total (exercice précédent: environ 0,9 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cou	rs au jour de clôture	péi	Cours moyen de la riode se terminant le
Unité		31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
1 euro	EUR	1,20	1,08	1,21	1,07
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,99	0,99	0,92	0,96
1 livre britannique	GBP	1,54	1,47	1,51	1,47

40 | Evénements postérieurs à la date de clôture

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2015 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 7 mars 2016, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être mentionné ici.

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de La Poste Suisse SA présentés aux pages 74 à 150, comprenant le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le bilan, l'état des variations des capitaux propres, le tableau de financement et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Stefan Andres Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 mars 2016

Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse.

Compte de résultat	154
Bilan	155
Annexe	156
1 Principes	156
2 Indications relatives au bilan et au compte de résultat	157
3 Autres indications	159
4 l Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan	160
Rapport de l'organe de révision	161

Compte de résultat

La Poste Suisse SA Compte de résultat		
En millions de CHF	2014	2015
Produits d'exploitation		
Produits résultant de livraisons et prestations	78	76
Produits des participations	245	296
Total des produits d'exploitation	323	372
Charges d'exploitation		
Charges de personnel		-4
Autres charges d'exploitation	-31	-49
Amortissements d'immobilisations incorporelles	-67	-67
Total des charges d'exploitation	-102	-120
Résultat d'exploitation	221	252
Produits financiers	70	143
Charges financières	-41	-87
Total du résultat financier	29	56
Bénéfice de l'exercice avant impôts	250	308
Impôts directs	5	-2
Bénéfice de l'exercice	255	306

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

- RAPPORT PINANCIER 2013
 RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 Structure du groupe et actionnariat

 Comptes réglementaires

 Structure du capital

 Conseil d'administration

 Direction du groupe

 Indemnités

 Organe de révision

 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
73 Groupe
153 La Poste Suisse SA
163 PostFinance SA

Bilan

Actif circulant Créances sur les banques Créances sur les Dostfinance SA Autres créances à court terme 1 357 Total de l'actif circulant Actif immobilisé Immobilisations financières 881 820 821 821 822 826 831 832 832	La Poste Suisse SA Bilan		
Actif circulant Créances sur les banques Créances sur Postfinance SA 3 18 Créances sur Postfinance SA 3 18 Créances résultant de livraisons et prestations 2 6 Autres créances à court terme 1337 1322 Total de l'actif circulant 1963 2161 Actif immobilisé Immobilisations financières 881 820 Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements résultant de livraisons et prestations 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Actif circulant 178 106 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Frovisions 2 2 2 7 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Comptes de régularisation apsilon de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Cotal des fonds propres 1300 1300 1300 1300 1300 1300 1300 1300	En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur les banques 601 815 Créances sur PostFinance SA 3 18 Créances résultant de livraisons et prestations 2 6 Autres créances à court terme 1357 1322 Total de l'actif circulant 1963 2161 Actif immobilisé 881 82 Immobilisations financières 881 82 Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Fonds de tiers 171 96 Autres engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 1280 1272 Provisions 2	Actifs		
Créances sur PostFinance SA 3 18 Créances résultant de livraisons et prestations 2 6 Autres créances à court terme 1357 1322 Total de l'actif circulant 1963 2161 Actif immobilisé Immobilisations financières 881 820 Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 128 100 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme	Actif circulant		
Créances résultant de livraisons et prestations 2 6 Autres créances à court terme 1 357 1 322 Total de l'actif circulant 1 963 2 161 Actif immobilisé Immobilisé Immobilisé Immobilisations financières 881 820 Participations 7 989 7 937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9 737 9 557 Total des actifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Fonds de tiers 171 96 Lautres engagements à court terme rémunérés 171 96 Lautres engagements à court terme 0 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à court terme rémunérés 1 280 1270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1 300 <td>Créances sur les banques</td> <td>601</td> <td>815</td>	Créances sur les banques	601	815
Autres créances à court terme 1 357 1 322 Total de l'actif circulant 1 963 2 161 Actif immobilisé Immobilisé Immobilisations financières 881 82C Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total de sactifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Frovisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital Autres réserves issues du capital Bénéfice au bilan Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres	Créances sur PostFinance SA	3	18
Autres créances à court terme 1357 1322 Total de l'actif circulant 1963 2161 Actif immobilisé Immobilisátions financières 881 820 Participations 7999 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Compagements résultant de livraisons et prestations 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Créances résultant de livraisons et prestations	2	6
Actif immobilisé Immobilisations financières 881 820 Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements résultant de livraisons et prestations 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Fonds propres Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 8685 8685 Benéfice au bilan 86616 erporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Autres créances à court terme	1 357	1 322
Immobilisations financières 881 820 Participations 7989 7937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs	Total de l'actif circulant	1 963	2 161
Participations 7 989 7 937 Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9 737 9 557 Total des actifs 11700 11718 Passifs 11700 11718 Fonds de tiers 11700 11718 Engagements écultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers à long terme 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Benéfice au bilan 8 685 8 685 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles 867 800 Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs	Immobilisations financières	881	820
Total de l'actif immobilisé 9737 9557 Total des actifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 1 300 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 8 685 8 685 8 685 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Participations	7 989	7 937
Passifs 11700 11718 Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 1 300 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 8 685 8 685 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Immobilisations incorporelles	867	800
Passifs Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 5 5 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Total de l'actif immobilisé	9737	9 557
Fonds de tiers Engagements résultant de livraisons et prestations 3 00 Engagements à court terme rémunérés Autres engagements à court terme 0 0 00 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital Autres réserves issues du capital Autres réserves issues du capital Bénéfice au bilan Bénéfice reporté 5 5 Bénéfice de l'exercice 2 55 306 Total des fonds propres 1 0 240 10 346	Total des actifs	11700	11 718
Engagements résultant de livraisons et prestations 3 0 Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 4 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers 1460 1372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 8685 8685 Bénéfice au bilan 8685 8685 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Passifs		
Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 8 685 8 685 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Fonds de tiers		
Engagements à court terme rémunérés 171 96 Autres engagements à court terme 0 0 Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 8 685 8 685 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Engagements résultant de livraisons et prestations	3	0
Comptes de régularisation passifs 4 4 Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan 8 685 8 685 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Engagements à court terme rémunérés	171	96
Total des fonds de tiers à court terme 178 100 Engagements à long terme rémunérés 1280 1270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers 1460 1372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 8685 8685 Bénéfice au bilan 4 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Autres engagements à court terme	0	0
Engagements à long terme rémunérés 1 280 1 270 Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1 282 1 272 Total des fonds de tiers 1 460 1 372 Fonds propres Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital Autres réserves issues du capital Autres réserves issues du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Comptes de régularisation passifs	4	4
Provisions 2 2 Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers 1460 1372 Fonds propres 2 2 Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 8685 8685 Autres réserves issues du capital 8685 8685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Total des fonds de tiers à court terme	178	100
Total des fonds de tiers à long terme 1282 1272 Total des fonds de tiers 1460 1372 Fonds propres Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 3685 8685 Autres réserves issues du capital 8685 8685 Bénéfice au bilan 55 306 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Engagements à long terme rémunérés	1 280	1 270
Total des fonds de tiers 1460 1372 Fonds propres Capital-actions 1300 1300 Réserve légale issue du capital 8685 8685 Bénéfice au bilan Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Provisions	2	2
Fonds propres Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 Autres réserves issues du capital 8 685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Total des fonds de tiers à long terme	1282	1 2 7 2
Capital-actions 1 300 1 300 Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Autres réserves issues du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Total des fonds de tiers	1 460	1372
Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Autres réserves issues du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Fonds propres		
Réserve légale issue du capital 8 685 8 685 Autres réserves issues du capital 8 685 8 685 Bénéfice au bilan - 55 Bénéfice reporté - 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Capital-actions	1 300	1 300
Bénéfice au bilan – 55 Bénéfice reporté – 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346			
Bénéfice reporté – 55 Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10 240 10 346	Autres réserves issues du capital	8 685	8 685
Bénéfice de l'exercice 255 306 Total des fonds propres 10240 10346	Bénéfice au bilan		
Total des fonds propres 10 240 10 346	Bénéfice reporté	-	55
	Bénéfice de l'exercice	255	306
Total des passifs 11700 11718	Total des fonds propres	10 240	10 346
	Total des passifs	11700	11718

Annexe

1 | Principes

Première application du nouveau droit en matière de présentation des comptes

Les comptes 2015 sont les premiers établis conformément aux nouvelles dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations, CO). Afin d'assurer la comparabilité de ces comptes avec ceux de l'exercice précédent, les données financières de 2014 ont aussi été adaptées à la nouvelle structure comptable. Il n'y a pas eu de nouvelles évaluations.

1.1 Généralités

Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

1.2 Forme juridique

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public domiciliée à Berne.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme accordés aux filiales de La Poste Suisse SA. Elles sont évaluées au coût d'acquisition au plus, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur. Les prêts octroyés libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours du jour de clôture; les pertes non réalisées sont comptabilisées, alors que les bénéfices non réalisés ne sont pas présentés (principe d'imparité).

1.4 Participations

La Poste Suisse SA contrôle plusieurs filiales. Ces participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

1.5 Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, pour autant qu'elles procurent des avantages économiques à l'entreprise pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par l'entreprise elle-même ne sont activées que si elles remplissent les conditions prévues à cet effet au moment de leur enregistrement au bilan. Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas d'indices de surévaluation, leurs valeurs comptables sont vérifiées et, le cas échéant, corrigées.

1.6 Renonciation aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport de situation

En tant que société faîtière, La Poste Suisse SA établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (International Financial Reporting Standards, IFRS). C'est pourquoi, en vertu de l'article 961d, alinéa 1, CO, régissant la présentation des comptes des grandes entreprises, elle renonce à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport de situation.

157

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE RAPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution du l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

 GOUVERNANCE D'ENTRERISE
 Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Structure du groupe
 I conseil d'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information
- errise COMPTES ANNUELS onnariat 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

2 | Indications relatives au bilan et au compte de résultat

2.1 Créances résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA Créances résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur tiers	0	_
Créances sur participations	2	6
Total des créances résultant de livraisons et prestations	2	6

2.2 Autres créances à court terme

La Poste Suisse SA Autres créances à court terme		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur tiers	0	0
Créances sur participations	1 357	1 322
Total des autres créances à court terme	1357	1 322

2.3 Immobilisations financières

La Poste Suisse SA Immobilisations financières		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Immobilisations financières sur tiers	0	0
Immobilisations financières sur participations	881	820
Total des immobilisations financières	881	820

2.4 Participations

La Poste Suisse SA Participation:	5		Capital social		Participation en %
Société	Siège	Monnaie	En milliers	Etat au 31.12.2014	Etat au 31.12.2015
Participations directes					
Suisse					
PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100	100
CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100	100
Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	201	20 ¹
Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100	100
CarPostal Management SA	Berne	CHF	100	_	100
Allemagne					
Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100	100
Liechtenstein					
Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100	100
Participations indirectes significatives					
Suisse					
PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100
Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100
PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100

¹ La Poste Suisse SA détient également une participation indirecte de 80% dans Poste Immobilier SA.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles présentées au bilan sont des marques de la Poste portées à l'actif.

2.6 Engagements résultant de livraisons et prestations

La Poeta Suisco SA Engagomente récultant de livraisons et proctations		
La Poste Suisse SA Engagements résultant de livraisons et prestations		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements envers des tiers	3	0
Engagements envers des participations	0	0
Total des engagements résultant de livraisons et prestations	3	0

2.7 Engagements à court terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à court terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements envers des participations	171	96
Total des engagements à court terme rémunérés	171	96

- Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités
- Organe de révision Politique d'information
- COMPTES ANNUELS
- Groupe La Poste Suisse SA

2.8 Engagements à long terme rémunérés

La Poste Suisse SA Engagements à long terme rémunérés		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements envers des tiers	1 280	1 270
Total des engagements à long terme rémunérés	1 280	1270

2.9 Capital-actions

Le capital-actions s'élève à 1 300 000 000 francs. Les 1 300 000 actions nominatives d'une valeur de 1000 francs chacune sont la propriété de la Confédération suisse.

2.10 Revenus résultant de livraisons et prestations

Les revenus résultant de livraisons et prestations consistent pour l'essentiel en produits de droits de licence.

2.11 Produits des participations

Sont comptabilisés sous les produits des participations les produits des dividendes des exercices 2015 et 2014 des participations suivantes: Poste CH SA, PostFinance SA, Swiss Post Insurance AG et Poste Immobilier SA.

2.12 Produits financiers

Les produits financiers comprennent pour l'essentiel les produits d'intérêts de prêts aux participations ainsi que les produits de remboursements de créances dont la valeur a été corrigée dans le passé.

3 | Autres indications

3.1 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'a pas dépassé 50.

3.2 Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 1270 millions de francs. Onze tranches au total échéant entre 2018 et 2032 et présentant une durée résiduelle moyenne d'environ dix ans ont été levées sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Elles sont rémunérées à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

3.3 Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2015, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à 48 732 francs (31 décembre 2014: 46 775 francs) et sont compris dans les autres engagements à court terme. Ils ont qualité d'engagements envers des tiers.

3.4 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2015, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 18 millions de francs (31 décembre 2014: 18 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne ou société de personnes faisant partie d'un groupe d'imposition TVA est solidairement responsable avec l'assujetti de l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA vis-à-vis de tiers.

3.5 Evénements significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture du bilan qui ait une influence sur la valeur comptable des actifs ou des passifs présentés ou nécessite d'être mentionné ici.

Il n'y a pas d'autres informations soumises à l'obligation d'être présentées en application de l'article 959c, alinéa 1, chiffre 4, CO.

4 | Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale qui se tiendra le 26 avril 2016 de répartir le bénéfice de 361 millions de francs résultant du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2015 comme suit:

La Poste Suisse SA Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice résultant du bilan	
En millions de CHF	31.12.2015
Report de l'exercice précédent	55
Bénéfice de l'exercice	306
Bénéfice résultant du bilan disponible	361
Dividende	-200
Report à nouveau	161

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 154 à 160, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Stefan Andres Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 mars 2016

Comptes annuels de PostFinance SA

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Réconciliation	164
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	165
Bilan	166
Réconciliation des comptes DEC et PCB	167
Compte de résultat	168
	169
Tableau des flux de trésorerie	170
Etat des capitaux propres	171
Annexe	172
1 I Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque	172
2 Principes de comptabilisation et d'évaluation	172
3 I Gestion des risques	177
4 I Présentation des fonds propres	181
Informations relatives au bilan	182
5 I Opérations de financement de titres	182
6 1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	182
7 I Instruments financiers dérivés	183
8 I Immobilisations financières	184
9 I Participations	184
10 I Participations significatives	184
	185
12 I Valeurs immatérielles	185
13 I Autres actifs et passifs	185
14 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	185
15 I Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	186
16 I Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	187
17 I Capital social	188
18 I Créances et engagements envers les parties liées	188
19 I Participants significatifs	188
20 I Structure des échéances des instruments financiers	189
21 I Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger	190
22 I Répartition des actifs par pays / groupes de pays	191
23 I Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays	191
24 I Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies	192
Informations relatives aux opérations hors bilan	193
Informations relatives au compte de résultat	193
25 I Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	193
26 I Intérêts négatifs significatifs	193
27 I Charges de personnel	194
	194
29 I Produits extraordinaires	194
30 I Impôts	194
Rapport de l'organe de révision	195

Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie le bénéfice de l'exercice selon les IFRS avec les comptes conformes aux PCB.

Bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB	167	221
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	59	90
Amortissement de goodwill	-200	-200
Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-1	-11
Amortissement sur immeubles réévalués	-4	-2
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	15	16
Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-20	-9
Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les PCB	20	-28
Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	-78	-65
Bénéfice de PostFinance SA rapporté au groupe conformément aux IFRS	376	430
Impôts sur le bénéfice	-97	-145
Résultat d'entreprise (EBT)	473	575
Résultat financier	-3	-3
Résultat d'exploitation des sociétés affiliées	3	15
Résultat des sociétés associées	1	1
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS, après frais/droits et compensation des coûts nets	472	562
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	90	99
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS, avant frais/droits et compensation des coûts nets	382	463
En millions de CHF	2014	2015
PostFinance SA Réconciliation des résultats		

Les principaux postes de la réconciliation des résultats sont décrits ci-dessous.

- Le goodwill porté à l'actif dans le cadre de la transformation de PostFinance en société anonyme est amorti à hauteur de 200 millions de francs par année.
- La Poste gère ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente un poste de compensation de 99 millions de francs (exercice précédent: 90 millions de francs).

Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon les prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques; circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Bilan

Actifs	PostFinance SA Bilan selon les PCB			
Liquidités 41746 38 88. Créances sur les banques 3 948 447 Créances sur les banques 5 1309 31 Créances sur les clients 6 10 704 1099 Créances les clients 6 0 0 0 Créances hypothécaires 6 0 0 0 Opérations de négoce – - Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 6 Autres instruments financières évalués à la juste valeur – - Immobilisations financières 8 59055 57 39 Comptes de régularisation 682 65 Participations 9,10 48 55 Participations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 28 Total des actifs 120 269 115 68 Total des créances subordonnées – – dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance – – Passifs <th>En millions de CHF</th> <th>Note</th> <th>31.12.2014</th> <th>31.12.2015</th>	En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur les banques 3948 447 Créances résultant d'opérations de financement de titres 5 1309 31 Créances sur les clients 6 10704 1099 Opérations de négoce - - - Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers évalués à la juste valeur immobilisations financières 8 59055 5739 Comptes de régularisation 682 65. 682 65. Participations 9, 10 48 55 Comptes de régularisation coporelles 11 1027 1177 Valeurs immatérielles 12 1600 1400 Autres actifs 13 145 28 Total des actifs 120.269 115 681 Total des actifs 120.269 115 681 Total des créances subordonnées - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - Engagements résultant d'opérations de financement de titres <t< td=""><td>Actifs</td><td></td><td></td><td></td></t<>	Actifs			
Créances résultant d'opérations de financement de titres 5 1309 31 Créances sur les clients 6 10704 1099 Créances hypothécaires 6 0 0 Opérations de négoce - - Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 Autres instruments financiers évalués à la juste valeur - - Immobilisations financières 8 59055 57 39 Comptes de régularisation 682 65 Participations 9, 10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 288 Total des actifs 120269 115 68 Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs 1 120 - - - Engagements résul	Liquidités		41 746	38 882
Créances sur les clients 6 10 704 10 999 Créances hypothécaires 6 0 6 Opérations de négoce - - - Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 Autres instruments financiers évalués à la juste valeur - - Immobilisations financières 8 59055 57 39 Comptes de régularisation 682 65. Participations 9,10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 28 Total des actifs 13 145 28 Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs - 10 - - - Engagements résultant d'orpérations de financement de titres 5 - 10 -<	Créances sur les banques		3 948	4 471
Créances hypothécaires 6 0 0 Opérations de negoce - - Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 Autres instruments financières évalués à la juste valeur - - Immobilisations financières 8 59055 57 39 Comptes de régularisation 682 65 Participations 9,10 48 55 Participations 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 288 Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs - - - - - Engagements envers les banques 2 788 1 22 - - - - - - - - - - - - - - - - -	Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	1 309	311
Opérations de négoce — Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 Autres instruments financiers évalués à la juste valeur — — Immobilisations financières 8 59055 57 39 Comptes de régularisation 682 65 Participations 9, 10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 28 Total des actifs 120269 11568! Total des créances subordonnées — — dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance — — Passifs — — — Engagements envers les banques 2 788 1 22 Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 — 10 Engagements résultant des dépôts des clients 110 111 106 96 10 10 Engagements résultant d'opérations de négoce —	Créances sur les clients	6	10 704	10 993
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés 7 5 6 Autres instruments financiers évalués à la juste valeur - - Immobilisations financières 8 59055 5739 Comptes de régularisation 682 655 Participations 9,10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 1172 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 288 Total des actifs 120 269 11568* Total des créances subordonnées - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - Passifs - - - Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 - 10 Engagements résultant d'opérations de négoce - - - Engagements résultant des autres instruments financiers dérivés 7 174 21 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur - - <td>Créances hypothécaires</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>0</td>	Créances hypothécaires	6	0	0
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur – Immobilisations financières 8 59055 5739 Comptes de régularisation 682 655 Participations 9,10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 1400 Autres actifs 13 145 288 Total des créances subordonnées 1 120269 11568* Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs 10 11 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Opérations de négoce		_	_
Immobilisations financières 8 59 055 57 39 Comptes de régularisation 682 655 Participations 9,10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 1-40 Autres actifs 13 145 28 Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs - - - - - Engagements envers les banques 2 788 122 -	Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	5	61
Comptes de régularisation 682 655 Participations 9,10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 140 Autres actifs 13 145 288 Total des actifs 120269 11568 Total des créances subordonnées – – dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance – – Passifs – – – Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 – 100 Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 – 100 Engagements résultant des dépôts des clients 11011 10696 Engagements résultant des dépôts de régoce – – Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 211 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur – – – Obligations de caisse 155 13 3 13	Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		_	_
Participations 9, 10 48 55 Immobilisations corporelles 11 1027 117 Valeurs immatérielles 12 1600 1400 Autres actifs 13 145 28 Total des créances subordonnées - - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - - Passifs - - - - - Engagements envers les banques 2 788 1228 -	Immobilisations financières	8	59 055	57 395
Immobilisations corporelles 11 1027 1177 Valeurs immatérielles 12 1600 1400 Autres actifs 13 145 288 Total des actifs 120 269 115 688 Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance — — Passifs Engagements envers les banques 2 788 1 220 Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 — 100 Engagements résultant d'opérations de négoce — — — Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 211 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur — — Juste valeur — — — Obligations de caisse 155 13 — Empagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur — — Juste valeur — — — Obligations de caisse 155 13 — Empare	Comptes de régularisation		682	653
Valeurs immatérielles 12 1 600 1 400 Autres actifs 13 145 288 Total des actifs 120 269 115 68 Total des créances subordonnées - - dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance - - Passifs Engagements envers les banques 2 788 1 228 Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 - 100 Engagements résultant des dépôts des clients 110 111 106 96 Engagements résultant des dépôts des clients 1 110 111 106 96 Engagements résultant des autres instruments financiers dérivés 7 174 2 16 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur - - - Obligations de caisse 155 13 - - Emprunts et prèts des centrales d'émission de lettres de gage - - - Comptes de régularisation 122 111 Autres passifs 13 33 1* Provisions	Participations	9, 10	48	59
Autres actifs 120269 11568: Total des actifs 120269 11568: Total des créances subordonnées	Immobilisations corporelles	11	1 027	1 175
Total des actifs Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance Passifs Engagements envers les banques Engagements résultant d'opérations de financement de titres Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de financement de titres Engagements résultant d'opérations de négoce Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Autres passifs Total des passifs Total des passifs Réserve légale issue du capital dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement Bénéfice Engagements subordonnés Total des engagements subordonnés - Capital des engagements subordonnés Total des engagements subordonnés - Capital des engagements subordonnés - Capital des engagements subordonnés - Capital des engagements subordonnés	Valeurs immatérielles	12	1 600	1 400
Total des créances subordonnées dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance Passifs Engagements envers les banques Engagements résultant d'opérations de financement de titres Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de négoce Finagements résultant d'opérations de négoce Finagements résultant des autres instruments financiers dérivés Finagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse Finagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation Finagements de régularisation Finagements des centrales d'émission de lettres de gage Finagements des des centrales d'émission de lettres de gage Finagements des des centrales d'émission de lettres de gage Finagements d'émission de lett	Autres actifs	13	145	289
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance — Passifs Engagements envers les banques 2788 1221 Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 — 100 Engagements résultant des dépôts des clients 110 111 106 961 Engagements résultant des dépôts des clients 110 111 106 961 Engagements résultant d'opérations de négoce — 7 174 174 174 Engagements résultant des autres instruments financiers dérivés 7 174 174 174 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur — 7 175 175 175 175 175 175 175 175 175 1	Total des actifs		120 269	115 689
Passifs Engagements envers les banques Engagements résultant d'opérations de financement de titres Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de négoce Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse 155 136 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	Total des créances subordonnées		-	-
Engagements envers les banques Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 - 100 Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de négoce Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse 155 133 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation 122 111 Autres passifs 13 33 1* Provisions 16 12 1: Réserves pour risques bancaires généraux Capital social dont réserve issue du capital dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4682 468: Réserves légale issue du bénéfice Réserves facultatives issues du bénéfice Bénéfice Bénéfice 167 22 Total des engagements subordonnés - 100 100 100 100 100 100 100 1	dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		_	-
Engagements résultant d'opérations de financement de titres 5 — 100 Engagements résultant des dépôts des clients 110 111 106 966 Engagements résultant d'opérations de négoce — 100 Engagements résultant d'opérations de négoce — 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur — 175 136 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage — 176 137 138 139 170 170 170 170 170 170 170 170 170 170	Passifs			
Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de négoce Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse 155 136 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation 122 111 Autres passifs 13 33 31 Provisions 16 12 11 Réserves pour risques bancaires généraux Capital social 7 2000 2000 Réserve légale issue du capital dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4682 468. Réserves facultatives issues du bénéfice — Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 688 Total des engagements subordonnés — 10 10 111 100 966 10 12 11 10 111 10 10 966 10 12 11 10 111 10 111 10 10 966 10 12 11 10 11 12 11 13 13 14 15 18 14 18 18 15 19 18 18 15 19 18 18 16 18 18 18 18 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1	Engagements envers les banques	· — — —	2 788	1 220
Engagements résultant des dépôts des clients Engagements résultant d'opérations de négoce Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur Obligations de caisse 155 136 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation 122 111 Autres passifs 13 33 31 Provisions 16 12 11 Réserves pour risques bancaires généraux Capital social 7 2000 2000 Réserve légale issue du capital dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4682 468. Réserves facultatives issues du bénéfice — Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 688 Total des engagements subordonnés — 10 10 111 100 966 10 12 11 10 111 10 10 966 10 12 11 10 111 10 111 10 10 966 10 12 11 10 11 12 11 13 13 14 15 18 14 18 18 15 19 18 18 15 19 18 18 16 18 18 18 18 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1	Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	-	108
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés 7 174 210 Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ————————————————————————————————————			110 111	106 966
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Engagements résultant d'opérations de négoce		-	-
juste valeur — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	174	210
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Comptes de régularisation 122 118 Autres passifs 13 33 1. Provisions 16 12 1. Réserves pour risques bancaires généraux - Capital social 17 2 000 2 000 Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserves facultatives issues du bénéfice - Total des passifs 1 20 269 1 15 688			-	-
Comptes de régularisation 122 118 Autres passifs 13 33 1 Provisions 16 12 1 Réserves pour risques bancaires généraux — — Capital social 17 2 000 2 000 Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserve légale issue du bénéfice — — Réserves facultatives issues du bénéfice — — Bénéfice reporté 25 — Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 683 Total des engagements subordonnés — —	Obligations de caisse		155	134
Autres passifs 13 33 1 Provisions 16 12 1 Réserves pour risques bancaires généraux - - - Capital social 17 2 000 2 000 Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserve légale issue du bénéfice - - Réserves facultatives issues du bénéfice - - Bénéfice reporté 25 - Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 683 Total des engagements subordonnés - -	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	_
Provisions 16 12 1. Réserves pour risques bancaires généraux – – Capital social 17 2 000 2 000 Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserve légale issue du bénéfice – – Réserves facultatives issues du bénéfice – – Bénéfice reporté 25 – Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 683 Total des engagements subordonnés – –	Comptes de régularisation		122	118
Réserves pour risques bancaires généraux – -	Autres passifs	13	33	17
Capital social 17 2 000 2 000 Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserve légale issue du bénéfice — — Réserves facultatives issues du bénéfice — — Bénéfice reporté 25 — Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 683 Total des engagements subordonnés — —	Provisions	16	12	13
Réserve légale issue du capital 4 682 4 682 dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4 682 4 682 Réserve légale issue du bénéfice – – Réserves facultatives issues du bénéfice – – Bénéfice reporté 25 – Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 683 Total des engagements subordonnés – –	Réserves pour risques bancaires généraux		-	-
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement 4682 4682 Réserve légale issue du bénéfice	Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du bénéfice – -	Réserve légale issue du capital		4 682	4 682
Réserves facultatives issues du bénéfice – Bénéfice reporté 25 Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 Total des engagements subordonnés –	dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 682
Bénéfice reporté 25 Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 68 Total des engagements subordonnés - -	Réserve légale issue du bénéfice		-	-
Bénéfice 167 22 Total des passifs 120 269 115 68 Total des engagements subordonnés - -	Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-
Total des passifs 120 269 115 68 Total des engagements subordonnés — —	Bénéfice reporté		25	-
Total des engagements subordonnés –	Bénéfice		167	221
	Total des passifs		120 269	115 689
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance –	Total des engagements subordonnés		-	-
	dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-

167

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATION Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Structure du groupe et actionnariat
Comptes réglementaires
Structure du capital
Conseil d'administration
Direction du groupe
Indemnités
Organe de révision
Politique d'information

60 60 61 61 65 68 71

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

PostFinance SA Opérations hors bilan		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements conditionnels		1
Engagements irrévocables	656	676
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	_	-
Crédits par engagement	_	_

Réconciliation des comptes DEC et PCB

PostFinance a établi ses comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB; circulaire FINMA 2015/1). Afin d'assurer la comparabilité de ces comptes avec ceux établis précédemment, les données financières arrêtées au 31 décembre 2014 ont été adaptées à la nouvelle structure comptable. Il n'y a pas eu de nouvelles évaluations.

Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2014	2015
Produits des intérêts et des escomptes		220	196
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			_
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		943	852
Charges d'intérêts		-198	-95
Résultat brut des opérations d'intérêts		965	953
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-87	13
Résultat net des opérations d'intérêts		878	966
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		42	42
Produits des commissions sur les opérations de crédit		94	14
Produits des commissions sur les autres prestations de services		630	639
Charges de commissions		-591	-497
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		175	198
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	25	166	188
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		37	34
Produits des participations		1	1
Résultat des immeubles		55	56
Autres produits ordinaires		120	142
Autres charges ordinaires		-13	-50
Autres résultats ordinaires		200	183
Produits d'exploitation		1 419	1535
Charges de personnel	27	-458	-473
Autres charges d'exploitation	28	-509	-518
Charges d'exploitation		-967	-991
Charges a exploitation		-907	-331
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-237	-258
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		-12	-10
Résultat opérationnel		203	276
Produits extraordinaires	29	7	4
Charges extraordinaires		-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	_
Impôts	30	-43	-59
District.		467	22.
Bénéfice		167	221

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 OS Structure du groupe et actionnariat
 Comptes réglementaires
 Structure du capital
 Comptes de l'administration
 Direction du groupe
 Indemnités
 Indemnités
 Polítique d'information

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Répartition du bénéfice

PostFinance SA Bénéfice au bilan		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Bénéfice de l'exercice	167	221
Bénéfice reporté	25	_
	403	224
Total du bénéfice au bilan	192	221

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 8 avril 2016 (exercice précédent: 27 mars 2015) d'approuver la répartition du bénéfice ci-dessous.

PostFinance SA Répartition du bénéfice		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Affectation à d'autres réserves	_	-
Distribution de dividende	192	221
Bénéfice reporté à nouveau	_	_
Total du bénéfice au bilan	192	221

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA Tableau des flux de trésorerie selon les PCB	Sources	Emplois	Courses	Emplois
En millions de CHF	Sources 2014	Emplois 2014	Sources 2015	Emplois 2015
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice		_	221	_
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	237	_	257	_
Provisions et autres correctifs de valeur	2	-	1	-
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	87	-	-	13
Délimitations actives	39	-	29	-
Délimitations passives	_	51	-	4
Autres postes	78	-	65	-
Dividende de l'exercice précédent	_	240	-	192
Solde	319		364	_
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	_	-	-	-
Ecritures par les réserves				_
Solde			_	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	-	34	-	15
Immeubles	0	89	3	121
Autres immobilisations corporelles	-	21	-	82
Valeurs immatérielles	-			_
Solde		144	-	215
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	408	_	-	1 568
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	108	-
Engagements résultant des dépôts des clients	2 992	-	-	3 145
Obligations de caisse		5		22
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	153	_	37	_
Autres engagements		84		16
Créances sur les banques		867		523
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5 842	_	997	-
Créances sur les clients		1 146	-	289
Créances hypothécaires		-	0	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	91	-	-	56
Immobilisations financières	-	4820	1 608	_
Autres créances	_	107	-	144
Solde	2 457	_	-	3 013
Etat des liquidités				
Liquidités		2 632	2 864	_
Solde		2 632	2 864	-
Total	2776	2776	3 228	3 228

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DESITUATION
Activités
Organisation
Evolution
Stratégie du groupe
Gestion financière
Evolution de l'activité
Rapport sur les risques
Frapertisses
Frapertiss
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertiss
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses
Frapertisses

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

Etat des capitaux propres

Présentation de l'état des capitaux propres		Réserve issue	Réserve issue	Réserves pour risques ban-	Réserves facul- tatives issues du bénéfice et	Résultat	
En millions de CHF	Capital social	du capital	du bénéfice	caires généraux	bénéfice reporté	de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	2 000	4 682	-	-	192	_	6 8 7 4
Dividendes	-	-	-	-	-192	-	-192
Bénéfice	-	-	-	-	_	221	221
Capitaux propres au 31.12.2015	2 000	4 682	0	0	0	221	6 903

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)

Forme juridique: société anonyme (SA)

Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels statutaires donnent une image fidèle et correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences d'arrondi.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence		
	31.12.2014	31.12.2015
EUR	1,2028	1,0810
USD	0,9892	0,9900
GBP	1,5392	1,4685

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

- Organisation Evolution
- Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Les deux types de correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan. Les immeubles destinés à la vente sont inscrits au bilan dans les immobilisations financières et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;

Postomat: 10 ans;

- logiciels de services de paiement: 10 ans;

– immeubles: 10 à 50 ans.

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les valeurs immatérielles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffres marginaux 495 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de contributions de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste et PostFinance SA n'a pas de pouvoir de disposition sur ces fonds. Le futur avantage économique de la réserve échappant ainsi à la compétence de PostFinance, les contributions de l'employeur ne sont pas portées à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance SA a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation significatives existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte et pour la solution e-facture, ainsi qu'avec ces deux sociétés pour le service E-Post Office, qui consiste en une solution intégrée de communication commerciale physique et électronique. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

L'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire 2015/1 «Comptabilité banques» de la FINMA (remplace la circulaire 2008/2) a entraîné des modifications de la présentation des comptes annuels (adaptation de la structure minimale du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie). Les valeurs de comparaison sont conformes aux nouveaux principes d'établissement du bilan. Les principes d'évaluation sont restés inchangés.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change, moyennant l'application de la comptabilité de couverture.

Afin d'élargir son univers de placement, PostFinance investit dans des obligations en monnaie étrangère. Les risques de change sont alors couverts en transformant des obligations en monnaie étrangère refinancées en francs en obligations synthétiques en francs au moyen de swaps de devises et en mitigeant intégralement les risques de change.

La couverture des risques de change découlant de mandats d'actions repose sur des contrats roulants à terme sur devises, qui assurent la mitigation d'une grande partie de ces risques (>80%).

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la duration d'actifs. Les obligations à duration longue (brève) sont transformées en obligations à duration brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés en l'occurrence pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

Types d'opérations de base et d'opérations de couverture

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et des risques de change au moyen de swaps de taux d'intérêt et de swaps de devises) et avec les actions (couverture partielle des risques de change au moyen de contrats à terme sur devises).

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Composition des groupes d'instruments financiers

Les immobilisations financières sensibles aux taux d'intérêt et aux taux de change sont couvertes par des micro-couvertures, tandis que les risques de change liés aux actions sont en majeure partie réduits à la faveur d'opérations à terme sur devises.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace aussi bien lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide d'une analyse de régression) que pendant sa durée (de façon rétrospective à l'aide de la méthode dite «dollar offset»).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.
- Les résultats effectifs de la couverture se situent dans une fourchette de 80% à 125%.

Inefficacité

Si les résultats du test d'efficacité se situent dans la fourchette prescrite (80% à 125%), il est permis d'appliquer la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39 pour la période concernée. S'il en résulte une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2015 et le moment où les comptes ont été établis.

3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques. Le comité directeur est informé par des rapports mensuels du résultat des mesures des risques et de l'état de ces derniers par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage. La section Gestion des risques de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – dûment mandaté – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte. La section Contrôle des risques de PostFinance définit quant à elle des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques non financiers auxquels PostFinance est exposée et assiste les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risque pour chaque catégorie de risques et donne un vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement. Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets des risques de variation des taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les produits), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Tenant compte de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie, définissant ainsi la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus. L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Au 31 décembre 2015, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de -100 points de base était de -410 millions de francs (exercice précédent: -46 millions pour un mouvement de -100 points de

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe
- Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et ac Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

base). PostFinance applique actuellement une transformation négative des échéances, ce qui signifie que des hausses des taux d'intérêt auraient un effet globalement positif sur la valeur actuelle. Un mouvement de – 100 points de base représente donc le scénario de taux adverse. La cause de l'extension de la transformation négative des échéances réside en particulier dans l'augmentation de la duration de passifs. Dans un environnement de marché difficile, il n'a en effet pas été possible d'étendre suffisamment la duration des opérations de placement pour compenser les effets de cette augmentation de la duration de passifs. Les effets du scénario adverse sur les revenus par rapport au scénario de base se sont montés à -41 millions de francs (exercice précédent: -27 millions) à 1 an.

Risque de crédit

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade». Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME

PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible. S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2015, le ratio de liquidité à court terme était de 217% (exercice précédent: 186%). Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères. De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré et limité au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 0,7 million de francs (exercice précédent: 0,5 million).

Autres risques de marché

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de spread de crédit et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Pour mesurer les autres risques de marché, les variations de la valeur actuelle dues à la variation des facteurs de risque associés sont modélisées, puis mesurées et limitées au moyen de l'indicateur de la valeur à risque. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 329 millions de francs (exercice précédent: 123 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel de placements à taux fixes qui ont été comptabilisés comme disponibles à la vente, afin que la gestion du bilan gagne en flexibilité conformément aux normes IFRS, et qui, de ce fait, sont exposés aux risques de marché. Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, il incombe au comité directeur de prendre les mesures nécessaires.

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2015: neuf risques principaux; exercice précédent: huit). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations.

4 | Présentation des fonds propres

Présentation des fonds propres			
En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2014	31.12.2015
Fonds propres pris en compte			
Fonds propres de base durs (CET1)	-	5 107	5 282
Fonds propres complémentaires (T2)		177	151
Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)		5 284	5 433
Fonds propres exigés			
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1714	1 861
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	82	94
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	17	5
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	218	208
Total des fonds propres minimaux exigés	Selon art. 42 OFR	2 0 3 1	2 168
Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)	Selon FINMA: taux maximal catégorie 2	1625	1734
Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)	Selon art. 45 OFR	3 656	3 902

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet www.postfinance.ch.

Informations relatives au bilan

5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	1 309	311
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	_	108
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1 765	2 107
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 765	1 996
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 309	2 434

6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures	des créances	Nature des couvertures						
Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total				
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)								
Créances sur les clients 1		-	-	11 029	11 029			
Créances hypothécaires		0	_	_	0			
Immeubles d'habitation	0	-	-	0				
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2015	0	-	11 029	11 029			
	31.12.2014	0	_	10 740	10 740			
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2015	0	_	10 993	10 993			
	31.12.2014		_	10 704	10 704			

¹ Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATIO Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 Structure du groupe et actionnariat

 Comptes réglementaires

 Structure du capital

 Conseil d'administration

 Direction du groupe

 Indemnités

 Organe de révision

 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA PostFinance SA

Présentation des couvert					
des opérations hors bilar	1		Ná	ature des couvertures	
Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Hors bilan					
Engagements conditionnel		_	-	1	1
Engagements irrévocables		_	-	676	676
Total du hors bilan	31.12.2015	_	-	677	677
	31 12 2014	_		656	656

Créances compromises		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Montant brut ¹	2	34
Valeur estimée de réalisation des sûretés ²	_	-
Montant net	2	34
Correctifs de valeur individuels	2	34

¹ L'emprunt obligataire échu ainsi que son correctif de valeur individuel ont été reclassés des immobilisations financières vers les créances sur les banques.

7 | Instruments financiers dérivés

Présentation des instruments financiers dérivés						
(actifs et passifs)		ln:	struments de négoce		ments de couverture	
Au 31.12.2015 En millions de CHF	Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de rempla- cement positives		Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps	_	_			159	3 607
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	3	6	576	11	10	1 386
SWAPS CCIRS	_	_	_	46	34	2010
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015	3	6	576	57	204	7 003
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	6	576	57	204	7 003
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 5 1 5
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	3	867	2	171	5 5 1 5
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015	3	6	576	57	204	7 003
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 5 1 5

Répartition selon les contreparties		Banques et	
Au 31.12.2015 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives			
(après prise en compte des contrats de netting)	_	60	0

² Dette/valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur co	mptable	Juste valeur			
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015		
Titres de créance	57 953	55 757	60 762	58 403		
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	57 953	55 757	60 762	58 403		
Titres de participation	1 243	1 638	1 365	1 729		
Total	59 196	57 395	62 127	60 132		
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	37 685	48 387	_	-		

Répartition des contreparties selon la notation ¹						
En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	45 857	5 887	2 052	636	113	1 2 1 1

¹ Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

9 | Participations

Présentation des participations									2015	
En millions de CHF	Valeur d'acqui- sition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Change- ments d'af- fectation	Investis- sements	Désinves- tissements	Correctifs de valeur	Reprises d'amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2015	Valeur de marché 31.12.2015
Participations										
avec valeur boursière	28	-4	24	_	_	-	-4	-	20	20
sans valeur boursière	25	-1	24	_	15	-	_	-	39	_
Total des participations	53	-5	48	_	15	_	-4	-	59	20

10 | Participations significatives

Participations significatives non consolidées			Part au capital	et aux voix 1	
En millions de CHF ou EUR, pour cent	Activité	Monnaie	Capital social	31.12.2014	31.12.2015
Débiteurs Services SA, Berne, Suisse	Gestion des débiteurs	CHF	1	100%	100%
TWINT AG, Berne, Suisse	Paiements mobiles	CHF	10	100%	100%
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main, Allemagne	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	30	25%	25%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich, Suisse	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1	25%	25%

¹ Toutes les participations significatives sont en propriété directe.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires, selon le principe de l'image fidèle et conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffre marginal 264: l'application théorique de la méthode de mise en équivalence a pour effets, en relation avec ces participations, de réduire le total du bilan de 4 millions de francs (exercice précédent: augmentation de 8 millions) et le bénéfice de l'exercice de 11 millions (exercice précédent: augmentation de 2 millions).

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

OSTRUCTURE du groupe et actionnariat

Comptes réglementaires

Structure du capital

Conseil d'administration

Direction du groupe

Indemnités

Corgane de révision

Polítique d'information

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles									2015
En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Changements d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2015
Immeubles à l'usage de la banque	187	-17	170	_	6	0	-6	-	170
Autres immeubles	829	-44	785	_	115	-3	-31	_	866
Logiciels acquis séparément ou développés à l'interne	33	-1	32	_	66	-	-2	-	96
Autres immobilisations corporelles	78	-38	40	_	15	_	-12	_	43
Total des immobilisations corporelles	1 127	-100	1 027	_	202	-3	-51	-	1 175

Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation							
En millions de CHF	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Engagements de leasing futurs	21	20	2	1	0	0	44
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	0

12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles							2015
En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Investissements	Désinvestis- sements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2015
Goodwill	2 000	-400	1 600	_	_	-200	1 400
Total des valeurs immatérielles	2 000	-400	1 600	_	_	-200	1 400

13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	100	144	_	-
Impôts latents actifs sur le revenu	1	-	_	-
Impôts indirects	41	142	32	15
Autres actifs et passifs	3	3	1	2
Total des autres actifs et des autres passifs	145	289	33	17

14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété ¹

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	0	0

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes Al transitoires (rentes complémentaires Al jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les contributions ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses contributions d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 43 644 assurés actifs et 28 714 rentiers (état au 31 octobre 2015), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2015 d'une fortune globale de 15 641 millions de francs (exercice précédent: 15 944 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de pratiquement 100% (exercice précédent: 102,7%). Etant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de contributions de l'employeur s'élève à 1056 millions de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 1081 millions, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 2,25% (exercice précédent: 3%) et sur les bases techniques LPP 2010 (exercice précédent: LPP 2010). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2015 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

RAPPORT DE SITUATION
Activités 60 Structure du groupe et actionnariat
Comptes réglementaires
Evolution 61 Structure du capital
Stratégie du groupe 61 Conseil d'administration
Gestion financière 65 Direction du groupe
Evolution de l'activité 81 Indemnités
Rapport sur les risques Perspectives 71 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme

Présentation de l'avantage/ engagement économique et des charges de prévoyance	Part économique de PostFinance SA	Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de PostFinance SA	Modification de la part économique par rapport à l'an- née précédente ¹	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	Contributions payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2015	2015	31.12.2014	2015	31.12.2015
Caisse de pensions Poste	0	4	0	0	33	34	34
Bons pour le personnel	-5	-6	-6	1	1	0	1
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	0	0
Total RPC 16		-3	-7	1	34	34	35

¹ Avantage/engagement économique

La réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Montant net	Valeur nominale	Renon- ciation d'utilisation	Influence des RCE sur les charges de personnel		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
Caisse de pensions Poste	29	60	-31	29	0	0
Total RPC 16	29	60	-31	29	0	0

16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence		Utilisations conformes	Différences	Intérêts en souffrance,	Nouvelles constitutions à la charge du compte	Dissolutions par le compte	5, 124, 42, 2045
En millions de CHF	Etat 31.12.2014	au but 1	de change	recouvrements	de résultat	de resultat	Etat 31.12.2015
Provisions pour engagements de prévoyance	6	-	-	-	1	-	7
Autres provisions	6	2	_		3	1	6
Total des provisions	12	2	_	_	4	1	13
Réserves pour risques bancaires généraux		_	_	_	_		_
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays	276	_	-	-	14	-28	262
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	97	_	-	_	14	-	111
dont correctifs de valeur pour les risques latents	179	_	-	-	-	-28	151

¹ Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social			31.12.2014	31.12.2015			
En millions de CHF; nombre en millions	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	
Capital social							
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000	
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000	
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000	

18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements					
envers les parties liées		Créances	Engagements		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	
Participants qualifiés	1 580	1 630	693	635	
Sociétés du groupe	7	13	1	7	
Sociétés liées	6	9	577	831	
Affaires d'organes	0	0	3	3	

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, ainsi que pour tous ses collaborateurs, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

19 | Participants significatifs

Indication des participants significatifs		31.12.2014	31.12.2015		
En millions de CHF	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %	
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100	

La Poste RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités
 Organisation
 Evolution
 Stratégie du groupe
 Gestion financière
 Evolution de l'activité
 Rapport sur les risques
 Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

 50 Structure du groupe et actionnariat
 51 Structure du capital
 52 Comptes réglementaires
 53 Structure du capital
 54 Conseil d'administration
 55 Direction du groupe
 55 Indemnités
 57 Organe de révision
 58 Politique d'information

- COMPTES ANNUELS
 73 Groupe
 153 La Poste Suisse SA
 163 PostFinance SA

20 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la stru des instruments finan									
(actifs/instruments fir	nanciers)							Échu	
En millions de CHF, au 31.1	12.2015 et 31.12.2014	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Liquidités		38 882	_	_	-	-	_	-	38 882
Créances sur les banqu	es	204	-	422	400	1 895	1 550	_	4471
Créances résultant d'op de financement de titre		-	-	311	-	-	-	-	311
Créances sur les clients		307	6	1 049	912	3 801	4917	_	10 993
Créances hypothécaires	5	_	-	0	-	-	_	-	0
Valeurs de remplaceme d'instruments financiers		61	-	-	_	_	-	_	61
Immobilisations financie	ères	1 513	_	2 103	5 970	32 367	15 441	_	57 395
Total	31.12.2015	40 967	6	3 886	7 282	38 063	21 908	_	112 113
	31.12.2014	43 510	11	4 957	6 904	39 095	22 462		116 939

des instruments fin								E-l-	
(tonds etrangers/ins	struments financiers)							Echu	
En millions de CHF; au 3	31.12.2015 et 31.12.2014	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Engagements envers les banques		1 220	-	-	-	-	-	-	1 220
Engagements résulta de financement de ti	ant d'opérations	-	-	108	-	-	-	-	108
Engagements résulta	ant des dépôts des clients	64 140	42 826	_	_	-	-	-	106 966
Valeurs de remplacer d'instruments financ		210	_	_	-	_	_	_	210
Obligations de caisse	<u> </u>	_	-	3	16	102	13	-	134
Total	31.12.2015	65 570	42 826	111	16	102	13	_	108 638
	31.12.2014	69 658	43 241	8	13	62	72	-	113 054

21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger				
selon le principe du domicile		31.12.2014		31.12.2015
En millions de CHF	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	41 723	23	38 879	3
Créances sur les banques	3 618	330	4 432	39
Créances résultant d'opérations de financement de titres	784	525	281	30
Créances sur les clients	10 701	3	10 991	2
Créances hypothécaires	0	_	0	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3	2	13	48
Immobilisations financières	28 776	30 279	29 572	27 823
Comptes de régularisation	367	315	389	264
Participations	44	4	54	5
Immobilisations corporelles	1 027	-	1 175	-
Valeurs immatérielles	1 600	_	1 400	_
Autres actifs	142	3	287	2
Total des actifs	88 785	31 484	87 473	28 216
Passifs				
Engagements envers les banques	2 684	104	1 151	69
Engagements résultant des opérations de financement de titres	-	-	-	108
Engagements résultant des dépôts des clients	106 341	3 770	103 406	3 560
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	148	26	162	48
Obligations de caisse	152	3	131	3
Comptes de régularisation	122	0	118	0
Autres passifs	33	0	17	0
Provisions	12	_	13	-
Capital social	2 000	-	2 000	-
Réserve légale issue du capital	4 682	-	4 682	-
Bénéfice reporté	25	-	-	-
Bénéfice	167	_	221	-
Total des passifs	116 366	3 903	111 901	3 788

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- RAPPORT DE SITUATION
 Activités 60 Structure du groupe et actionnariat
 Organisation 60 Comptes réglementaires
 Evolution 61 Structure du capital
 Stratégie du groupe 61 Conseil d'administration
 Gestion financière 65 Direction du groupe
 Evolution de l'activité 81 Indemnités
 Rapport sur les risques 71 Organe de révision
 Perspectives 71 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- 73 Groupe 153 La Poste Suisse SA 163 PostFinance SA

22 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)		31.12.2014		31.12.2015
En millions de CHF, %	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Suisse	88 785	73,8	87 474	75,7
Europe	25714	21,4	21 547	18,6
Amérique du nord	3 135	2,6	4 194	3,6
Autres pays	2 635	2,2	2 474	2,1
Total des actifs	120 269	100,0	115 689	100,0

23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) 1	Expositions nettes à l'étra	nger 31 12 2015
En millions de CHF, %	Valeur absolue	Part en %
Notation (Moody's)		
Aaa	18 470	64,80
Aa	8 3 7 5	29,39
A	481	1,69
Ваа	909	3,19
Ва	137	0,48
В	0	0,00
Caa	100	0,35
Pas de notation	29	0,10
Total	28 501	100,0

¹ Pas de présentation des valeurs au 31.12.2014

24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

Au 31.12.2015

Au 31.12.2015 En millions de CHF	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	38755	127	-	-	-	-	38 882
Créances sur les banques	4 2 5 0	125	78	1	7	10	4 471
Créances résultant d'opérations de financement de titres	250	22	39	_	_	_	311
Créances sur les clients	10 982	11	0	0	0	0	10 993
	0		U	U .	0	0	10 993
Créances hypothécaires Valeurs de remplacement positives	0			_			
d'instruments financiers dérivés	61						61
Immobilisations financières	51 790	3 845	1 532	52	60	116	57 395
Comptes de régularisation	613	37	3			_	653
Participations	54	5				0	59
Immobilisations corporelles	1 175				_		1 175
Valeurs immatérielles	1 400	-	-	-	-	-	1 400
Autres actifs	287	0	0	1	0	1	289
Total des actifs bilantaires	109 617	4 172	1 652	54	67	127	115 689
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3 629	211	72	30	_	29	3 971
Total des actifs	113 246	4383	1724	84	67	156	119 660
Passifs							
Engagements envers les banques	1 205	14	1	0	0	0	1 220
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	108	_	-	_	-	108
Engagements résultant des dépôts des clients	104 332	2 239	324	31	7	33	106 966
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	210	_	_	-	-	_	210
Obligations de caisse	130	4	-	-	-	-	134
Comptes de régularisation	118	0	_	-	-	_	118
Autres passifs	17	0	0	_	_	_	17
Provisions	13	_	_	-	-	_	13
Capital social	2 000	_	_	-	-	_	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	_	_	_	_	_	4 682
Bénéfice	221	_	_	-	_	_	221
Total des passifs bilantaires	112 928	2 3 6 5	325	31	7	33	115 689
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	334	1 980	1 427	46	69	103	3 959
Total des passifs	113 262	4 3 4 5	1752	77	76	136	119 648
Position nette par devise 31.12.2015	-16	38	-28	7	-9	20	12
Position nette par devise 31.12.2014	-75	51	-25	9	-14	9	-45

- Activités Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives
- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe
- Indemnités
 Organe de révision
 Politique d'information

COMPTES ANNUELS

- Groupe La Poste Suisse SA

Informations relatives aux opérations hors bilan

Outre les engagements de versement pour la garantie des dépôts, qui sont des engagements irrévocables, PostFinance présente des engagements conditionnels liés à des affaires juridiques en cours. Il n'y a pas d'autres opérations hors bilan selon la circulaire FINMA 2015/1, annexe 5-28 à 5-31.

Informations relatives au compte de résultat

25 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité		
En millions de CHF	2014	2015
Services de paiement et immobilisations financières	168	195
Couverture (comptabilité de couverture)	0	6
Négoce pour propre compte	-1	-14
Résultat total des opérations de négoce	166	188
		100
Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur		100
Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation	2014	2015
Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur		2015
Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur En millions de CHF		2015

26 | Intérêts négatifs significatifs

Total du résultat du négoce

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie donc, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1er février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Elle applique en outre à tous les comptes commerciaux, depuis le 1er mars 2015, une limite au montant productif d'intérêts. Les produits et les charges découlant de ces mesures sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts et sont insignifiants pour l'exercice 2015.

166

188

27 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel		
	2011	2015
En millions de CHF	2014	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	368	381
Prestations sociales	70	72
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	0	0
Autres charges de personnel	20	19
Total des charges de personnel	458	472

28 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2015
Coût des locaux	58	48
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	163	186
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing d'exploitation	26	22
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	1
dont pour d'autres prestations de services	0	1
Autres charges d'exploitation	260	260
Total des autres charges d'exploitation	509	518

29 | Produits extraordinaires

Produits extraordinaires		
En millions de CHF	2014	2015
Reprises de dépréciations	7	4
Total des produits extraordinaires	7	4

30 | Impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et sur le capital s'élèvent à 58 millions de francs (exercice précédent: 43 millions). Les impôts sur le bénéfice ont été calculés compte tenu d'une quote-part d'impôts de 20,5%, comme lors de l'exercice précédent.

Impôts courants et impôts latents		
En millions de CHF	2014	2015
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	43	58
Constitution/Dissolution impôts latents	0	1
Total des impôts	43	59

RAPPORT FINANCIER 2015

RAPPORT DE SITUATION

- Organisation Evolution Stratégie du groupe Gestion financière
- Evolution de l'activité Rapport sur les risques Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- Structure du groupe et actionnariat Comptes réglementaires Structure du capital Conseil d'administration
- Direction du groupe Indemnités

COMPTES ANNUELS

Groupe La Poste Suisse SA

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de PostFinance SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pp 166 à 194) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Ertugrul Tüfekçi Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Jakub Pesek Expert-réviseur agréé

Berne, 26 février 2016